



**EXAMEN CRITIQUE DES
RECHERCHES EN
SCIENCES SOCIALES SUR
LE DÉMÉNAGEMENT DES
PARENTS À L'EXTÉRIEUR
DE LA RÉGION APRÈS
UNE SÉPARATION OU UN
DIVORCE**

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales, et cela sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit ;

d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur ;

d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite du ministère de la Justice du Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère de la Justice du Canada à l'adresse www.justice.gc.ca.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada
représentée par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2014

ISBN 978-0-660-22358-2

Cat. No. J4-36/2014F-PDF

Examen critique des recherches en sciences sociales sur le déménagement des parents à l'extérieur de la région après une séparation ou un divorce

Préparé par :

Michael A. Saini, Ph. D.
Université de Toronto

Présenté à :

Section de la famille, des enfants et des adolescents
Ministère de la Justice du Canada

2013

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du ministère de la Justice du Canada.

Also available in English

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	II
REMERCIEMENTS	IV
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	V
1.0 INTRODUCTION.....	1
1.1 Définition du déménagement à l'extérieur de la région.....	1
1.2 Données actuelles issues de recherches en sciences sociales sur le déménagement à l'extérieur de la région.....	2
1.3 Aperçu du rapport	4
2.0 MÉTHODOLOGIE	6
2.1 Recherche d'études pertinentes.....	6
2.2 Évaluation critique des données.....	7
2.3 Notation des études	9
3.0 RÉSULTATS DU PROCESSUS DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET DE L'INCLUSION DES ÉTUDES EMPIRIQUES	10
4.0 ÉVALUATION CRITIQUE DES ÉTUDES INCLUSES SUR LE DÉMÉNAGEMENT DES PARENTS À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION APRÈS UNE SÉPARATION OU UN DIVORCE	22
4.1 Mises en garde et problèmes relatifs aux études.....	22
4.1.1 Problèmes liés à la méthodologie	22
4.1.2 Endroits où ont été menés les études	23
4.1.3 Problèmes de définition	23
4.1.4 Opérationnalisation des concepts.....	24
4.2 Facteurs qui ont été désignés comme pertinents au déménagement à l'extérieur de la région dans le cadre des examens	25
4.2.1 Motifs du déménagement.....	25
4.2.2 Âge des personnes formant l'échantillon	26
4.2.3 Opinion des enfants par rapport à la décision.....	26
4.2.4 Relation avec chacun des parents à la suite du déménagement	26

4.2.5	Ententes de garde et de droit de visite conclues après le déménagement à l'extérieur de la région.....	27
4.2.6	L'incidence économique du déménagement à l'extérieur de la région.....	28
4.2.7	L'incidence du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants	28
5.0	DISCUSSION, MISES EN GARDE ET CONCLUSIONS.....	29
5.1	Considérations et mises en garde	30
5.2	Conclusion	32
	RÉFÉRENCES	33
	ANNEXE A STRATÉGIE DE RECHERCHE	38
	ANNEXE B STRATÉGIE DE RECHERCHE PAR TERMES	39
	ANNEXE C MÉTHODE DE L'ÉVALUATION RAPIDE DES DONNÉES PROBANTES (ERDP)	40

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie Jessica Barnes, Jaylin Bradbury et Marlo Drago, qui sont tous trois des diplômés du programme de maîtrise en sciences sociales de la faculté des sciences sociales Factor-Inwentash de l'Université de Toronto, pour leur aide dans le cadre de la recherche. Ils ont tous été essentiels à l'étape du processus de recherche documentaire et à celle de l'évaluation des études incluses dans le présent examen critique.

Ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Ministère de la Justice du Canada. Nous sommes redevables à Jim Sturrock et à Cherami Wichmann, chercheurs principaux de la Section de la famille, des enfants et des adolescents, du ministère de la Justice du Canada, pour leurs conseils, leur appui et leur encouragement inébranlable tout au long du projet.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le déménagement à l'extérieur de la région, en tant que problème dans le contexte du droit de la famille, comprend habituellement le déménagement proposé d'un parent séparé ou divorcé avec l'enfant dans une nouvelle résidence située à une distance considérable du parent qui ne déménage pas. Contrairement aux déménagements locaux qui peuvent consister en un déménagement dans une résidence située dans le même quartier, le déménagement à l'extérieur de la région nécessite habituellement qu'un changement soit apporté à l'entente existante de garde ou de droit de visite à cause de la nouvelle distance qui séparera l'enfant et le parent qui ne déménage pas. En raison de la complexité des facteurs à prendre en considération dans les affaires de déménagement à l'extérieur de la région après une séparation ou un divorce, il s'agit d'un des types d'affaires les plus difficiles à traiter dans le système de justice familiale en ce qui concerne la garde des enfants.

Au Canada, la jurisprudence applique les principes de la décision *Gordon c. Goertz*, rendue par la Cour suprême en 1996. Cependant, des critiques ont été formulées à l'endroit de la décision, prétendant qu'elle contient des directives insuffisantes, d'où le taux élevé de litiges. L'« intérêt supérieur de l'enfant » est le fondement de la décision, mais celle-ci ne contient aucune présomption en faveur de l'un ou l'autre des parents.

Conformément à la décision *Gordon c. Goertz*, dans l'appréciation de l'intérêt supérieur de l'enfant, le tribunal devrait tenir compte, notamment, des facteurs¹ suivants :

- 1) L'entente de garde déjà conclue et la relation actuelle entre l'enfant et le parent gardien;
- 2) L'entente déjà conclue sur le droit d'accès et la relation actuelle entre l'enfant et le parent qui exerce ce droit;
- 3) L'avantage de maximiser les contacts entre l'enfant et les deux parents;
- 4) L'opinion de l'enfant;
- 5) La raison pour laquelle le parent gardien déménage, uniquement dans le cas exceptionnel où elle a un rapport avec la capacité du parent de pourvoir aux besoins de l'enfant;
- 6) La perturbation que peut causer chez l'enfant une modification de la garde;
- 7) La perturbation que peut causer chez l'enfant l'éloignement de sa famille, des écoles et du milieu auxquels il s'est habitué.

De nombreux autres facteurs peuvent déterminer si un déménagement peut être bénéfique pour un enfant et ses parents, notamment le revenu des parents, le niveau de satisfaction des deux parents à l'égard de l'entente parentale conclue après la séparation et la décision de l'un des deux parents de déménager à l'extérieur de la région, le quartier dans lequel la famille habite et la présence ou l'influence du nouveau partenaire de l'un ou l'autre des parents.

Bien que ce domaine regorge de rapports sommaires et d'analyses documentaires des divers facteurs qui devraient être pris en compte et de l'incidence possible et des conséquences à long terme du déménagement à l'extérieur de la région pour les familles, la majorité de ces rapports comprennent, sans toutefois faire la différence entre elles, des études sur le déménagement à l'extérieur de la région et des études sur les déménagements locaux sur de courtes distances. Les

¹ *Gordon c. Goertz*, [1996] 2 R.C.S. 27

rapports ne comprennent pas non plus de recherches générales sur les relations parents-enfants ou sur le déménagement de parents non divorcés à l'extérieur de la région. Par conséquent, il faut procéder à un examen critique des recherches portant précisément sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation et du divorce afin d'isoler les facteurs ayant le plus d'influence pour ce qui est d'obtenir les meilleurs résultats pour les enfants et les familles.

Le présent rapport visait à mener un examen exhaustif et critique des études canadiennes et étrangères en sciences sociales sur le déménagement des familles à l'extérieur de la région, plus particulièrement lorsque ces recherches s'appliquent aux familles ayant vécu une séparation ou un divorce. À cette fin, l'auteur a exclu les études qui comprenaient des analyses d'affaires de déménagement à l'extérieur de la région menées par les tribunaux, les études portant sur le déménagement des personnes non divorcées à l'extérieur de la région, et les études qui n'étaient axées que sur les déménagements locaux et/ou qui n'établissaient pas de distinction entre le déménagement local et le déménagement à l'extérieur de la région après la séparation ou le divorce. La raison pour laquelle l'auteur a exclu ces études ne portant pas sur le déménagement à l'extérieur de la région est tout simplement que la documentation sur le déménagement à l'extérieur de la région est déjà truffée de mélanges de différents types de déménagements (déménagement dans un endroit différent par rapport au déménagement dans une résidence différente) et bon nombre de rapports ne contrôlent pas adéquatement le type de structure familiale qui est inclus dans les examens, rendant ainsi problématique l'extrapolation de ces conclusions dans le contexte de la séparation et du divorce.

Afin d'isoler les données empiriques sur le déménagement à l'extérieur de la région après une séparation ou un divorce, l'auteur a procédé à une Évaluation rapide des données probantes (ERDP) sur les données en sciences sociales en vue de faire ressortir des études qui se sont penchées sur déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation et du divorce. L'approche de l'ERDP a été utilisée pour décrire systématiquement le processus de collecte de renseignements pour les études incluses et exclues, pour évaluer la qualité méthodologique des études portant sur le déménagement à l'extérieur de la région à partir d'un formulaire d'évaluation normalisé, et pour assurer la transparence du processus d'examen et des résultats obtenus dans le cadre de l'approche de l'ERDP.

En ciblant seulement les études portant sur le déménagement à l'extérieur de la région, on a pris en considération les facteurs liés à ce type de déménagement chez les personnes vivant une séparation, notamment : 1) les motifs du déménagement; 2) l'âge des personnes formant l'échantillon; 3) l'opinion des enfants par rapport à la décision; 4) la relation avec chacun des parents à la suite du déménagement; 5) les ententes de garde ou de droits de visite après le déménagement à l'extérieur de la région; 6) l'incidence économique du déménagement à l'extérieur de la région, et 7) l'incidence du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants.

Selon un examen approfondi des données empiriques, 11 études axées sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation et du divorce ont été ciblées, retenues et examinées en fonction d'une norme standard pour l'évaluation de la qualité méthodologique des études. Les résultats de l'évaluation critique ont montré que la majorité des études de recherche

en sciences sociales portant sur le déménagement à l'extérieur de la région sont de piètre qualité. Aucune étude de bonne qualité n'a été trouvée. Dans l'ensemble, les conclusions du projet montrent qu'il faudrait éviter les considérations exagérément simplifiées relativement au déménagement à l'extérieur de la région et adopter une approche plus globale permettant de mieux saisir les divers facteurs dont il faut tenir compte lorsque l'on examine les avantages et les limites du déménagement à l'extérieur de la région.

Le manque de données empiriques sur le déménagement à l'extérieur de la région permettant d'éclairer la prise de décisions concernant la prédiction d'incidences positives pour les enfants montre à quel point il est important de mettre l'accent sur l'intérêt supérieur de chacun des enfants, au cas par cas. Le fait de se fier à des données qui ne sont pas directement liées à des questions relatives au déménagement à l'extérieur de la région peut être trompeur et non représentatif des expériences uniques des familles vivant des conflits liés à un déménagement à l'extérieur de la région.

Les études futures devraient de toute évidence cibler le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte du divorce. Nous avons besoin davantage de recherches en sciences sociales de haute qualité pour établir la distinction entre le déménagement à l'extérieur de la région et le déménagement local. Les études futures devraient inclure de plus grands échantillons de familles vivant une séparation ou un divorce et établir des mesures normalisées pour évaluer l'incidence possible à long terme du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants et les parents. Des études qualitatives permettraient également de mieux comprendre les facteurs contextuels qui pourraient être envisagés au moment de l'évaluation des risques et des avantages du déménagement à l'extérieur de la région pour les enfants et les parents après une séparation ou un divorce.

1.0 INTRODUCTION

Les familles déménagent pour diverses raisons, notamment une nécessité économique, des motifs liés au travail, ainsi que le divorce et le remariage (Austin, 2012; Bala & Harris, 2006; Glennon, 2007; Gottfried 2002). Gottfried (2002) indique que dans le cas des familles vivant un divorce ou une séparation, « le besoin des deux parents de trouver ou de conserver un emploi, de parfaire leurs études ou de profiter d'occasions de perfectionnement, de déménager avec un nouveau conjoint, ou d'obtenir l'appui de membres de la famille ou d'amis rend quasi-impossible le fait que des parents divorcés demeurent en permanence au même endroit. » [TRADUCTION] (pp. 476).

Contrairement au « déménagement local », qui est plus commun et se produit lorsque chacun des parents déménage dans une résidence différente, mais dans la même région géographique, le « déménagement à l'extérieur de la région » peut entraîner des conflits lorsqu'un parent veut déménager avec l'enfant à une distance considérable de l'autre parent. Selon les facteurs associés au déménagement et la relation existante entre l'enfant et le parent qui ne déménage pas, le déménagement à l'extérieur de la région a le potentiel de perturber ou de changer le niveau et la qualité de contact des enfants avec le parent qui ne déménage pas. En outre, les facteurs tels que le motif du déménagement (économique, pour se rapprocher de la famille élargie), le tempérament de l'enfant, l'âge de l'enfant, la qualité de la relation parent-enfant, etc., peuvent tous influencer sur les incidences pour les enfants.

Les conflits relatifs au déménagement à l'extérieur de la région sont généralement considérés comme un des problèmes les plus controversés et difficiles à régler dans le domaine du droit de la famille, et ce, à l'échelle internationale (Carmody, 2007; Stahl, 2006; Tapp & Taylor, 2008). C'est aux professionnels des tribunaux de la famille, notamment les juges, les avocats, les médiateurs et les travailleurs sociaux, que revient la lourde tâche de faire le tri entre les intérêts contradictoires et divergents concernant les bienfaits et les limites possibles des propositions de déménagement à l'extérieur de la région. Lorsque surviennent les conflits liés au déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte des conflits relatifs à la garde des enfants, ces dossiers deviennent souvent une compétition à trois niveaux entre les besoins de l'enfant, les besoins du parent qui déménage et les besoins du parent qui ne déménage pas.

1.1 Définition du déménagement à l'extérieur de la région

La séparation donne lieu à une restructuration des relations, y compris à des changements dans les relations parent-enfant, les relations entre frères et sœurs et les relations coparent et ex-partenaires (Saini, 2012). L'éclatement d'une famille nécessite également que les parents déménagent dans des demeures séparées pendant qu'ils font la transition vers ces relations nouvellement définies. En règle générale, le fait de déménager après une séparation met en jeu « un changement d'adresse, ce qui signifie un changement de lieu dans l'espace qui peut varier de quelques mètres – dans le cas d'un appartement ou d'une pièce à une autre dans une même structure – à des milliers de kilomètres dans un autre pays ou d'un bout du pays l'autre » [TRADUCTION] (Rossi, 1980; p. 18). Mais, plus précisément, il est important de faire la distinction entre un *déménagement local*, déménagement sur une courte distance et habituellement dans la même municipalité, qui n'a pas d'incidence sur le calendrier parental, et

le *déménagement à l'extérieur de la région*, où l'un des parents propose de déménager avec l'enfant dans un autre lieu géographique que celui où habite le parent qui ne déménage pas, ayant ainsi une incidence sur les relations parent-enfant.

Il n'est pas inhabituel pour des personnes de procéder à plusieurs déménagements locaux au cours de leur vie au fur et à mesure qu'elles vivent des changements économiques ou familiaux ou des changements dans leur emploi ou leur cycle de vie. Ces changements peuvent être soit positifs (p. ex., déménager dans une plus grande maison qui peut accueillir une famille qui s'agrandit), soit négatifs (p. ex. se faire évincer d'un appartement pour défaut de paiement du loyer), selon les circonstances du déménagement. Les déménagements locaux ne sont donc pas uniques aux familles ayant vécu une séparation ou un divorce, puisque ceux-ci peuvent se produire à différentes étapes de la vie et pour diverses raisons.

Le *déménagement à l'extérieur de la région* est le terme utilisé pour désigner les déménagements sur de longues distances vers des municipalités complètement différentes, par exemple dans une ville ou une province différente ou peut-être même un autre pays. Les déménagements à l'extérieur de la région se produisent pour de nombreuses raisons, même dans le contexte d'une famille intacte. Par exemple, la cellule familiale dans son ensemble peut déménager d'une ville ou d'une province à une autre. Dans le contexte d'une séparation ou d'un divorce, qui est le sujet principal du présent document, selon la nature de la relation de l'enfant avec le parent qui ne déménage pas, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'un déménagement à l'extérieur de la région ait une incidence considérable sur cette relation.

1.2 Données actuelles issues de recherches en sciences sociales sur le déménagement à l'extérieur de la région

Le dépouillement des données actuelles issues de recherches en sciences sociales concernant le déménagement à l'extérieur de la région est compliqué parce que plusieurs des études menées par des professionnels n'abordent pas directement ce type de déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation ou du divorce, mais envisagent plutôt les répercussions plus globales des déménagements locaux et du déménagement à l'extérieur de la région (Pettit, 2004; Simpson et. al. 1994; South et. al. 2005; Wood, 1993) ou explorent la séparation et le divorce sans mettre directement l'accent sur les cas de déménagement à l'extérieur de la région (Riesch et. al. 1994; Wallerstein & Lewis, 2009). Il est important de mentionner que ces articles servent souvent de références dans des examens portant sur le déménagement à l'extérieur de la région, malgré le fait que le principal objectif de ces études n'a rien à voir avec les problèmes de déménagement à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Il faut donc faire preuve de prudence afin d'éviter de faire des généralisations erronées qui sortent du contexte de ces études primaires.

Même s'il existe un grand nombre d'études portant sur les déménagements locaux et les déménagements à l'extérieur de la région hors du contexte de la séparation et du divorce, il n'existe étonnamment que très peu de données empiriques sur les conflits relatifs au déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation et sur l'incidence qu'ont ceux-ci sur les membres de la famille pour ce qui est de déterminer quand est-ce qu'une demande de déménagement à l'extérieur de la région devrait être appuyée par les tribunaux (Braver, Ellman & Fabricius, 2003). Stahl (2006) estime que « le meilleur moyen de trouver des

réponses dans le domaine de la garde des enfants est de mener des recherches. Nous avons besoin d'effectuer davantage de recherches » [TRADUCTION] (p. 173). Behrens (2003) est du même avis :

On constate qu'il y a un besoin essentiel de projets de recherche qui pourraient contribuer à alimenter les connaissances que nous avons déjà au sujet des résultats et des répercussions des décisions judiciaires qui limitent ou qui permettent le déménagement à l'extérieur de la région. Les décisions à cet égard sont fondées sur une série d'hypothèses ou de suppositions qui pourraient se réaliser à la suite d'une décision donnée, mais il n'existe tout de même pas de données empiriques qui étudient les répercussions de ces décisions et qui aident à effectuer ce genre d'évaluations. Il est difficile d'avoir confiance en un processus qui comprend la prise de décisions importantes à l'égard d'enfants et de leurs parents et qui, en même temps, est aussi imprévisible et n'a aucun mécanisme de suivi pour évaluer les résultats et l'incidence de ces décisions. (Behrens, 2003, p. 589) [TRADUCTION]

En l'absence de données issues de recherches en sciences sociales pour orienter les décisions concernant les déménagements à l'extérieur de la région, les tribunaux semblent s'être plutôt fiés à des données indirectes issues de recherches en sciences sociales sur les effets potentiels des déménagements locaux sur les enfants (Austin, 2008, 2012; Braver et al., 2003; Kelly & Lamb, 2003; Wallerstein & Lewis, 1998). À titre d'autre exemple, Kelly & Lamb (2003) ont tenu compte d'études portant sur les relations d'attachement chez les nouveau-nés et les très jeunes enfants et les façons dont le déménagement à l'extérieur de la région pourrait influencer sur les relations entre le parent et les jeunes enfants de différents âges. Des recherches sur l'incidence négative des déménagements locaux multiples sur la croissance des enfants en général, leur développement et leur fonctionnement à l'école (Wood, Halfon, Scarlata, Newacheck & Nessim, 1993) ont également été utilisées pour montrer l'incidence potentielle du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants. Le fait d'extrapoler les résultats de la documentation générale sur la mobilité des enfants pour ce qui est du déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation ou du divorce constitue un problème. Les études sur l'incidence de la mobilité sur les enfants ne tiennent pas toujours compte des autres facteurs néfastes qui peuvent modérer les relations négatives entre la mobilité et l'adaptation de l'enfant et qui ont pu contribuer au déménagement, telles que des circonstances socio-économiques inférieures, le fait d'habiter dans un quartier à risque élevé, les problèmes de chômage, la distance du déménagement et le but du déménagement, etc. (Austin, 2012). Dong, Anda, Feletti, Dube, Brown and Giles (2005), par exemple, ont trouvé un lien entre les nombreuses expériences de déménagement chez les enfants (p. ex. plus de huit déménagements) et les incidences néfastes sur la santé des enfants (p. ex. risque accru de consommation de cigarettes, d'alcoolisme, de dépression et de tentatives de suicide), mais il n'ont pas pu isoler ces incidences néfastes et prouver qu'elles ne sont pas liées à d'autres expériences nuisibles (p. ex., le fait de vivre dans la pauvreté). De plus, les études sur la mobilité (déménagement) ont tendance à ne pas tenir compte des situations où les enfants peuvent être opprimés par le fait que les choix résidentiels restreints les empêchent de déménager hors d'un quartier qui brime les chances d'épanouissement et d'éducation des enfants en raison de barrières économiques. Tout comme les déménagements fréquents peuvent nuire au rendement scolaire d'un enfant, d'autres enfants peuvent être

défavorisés par l'immobilité et l'exposition à long terme à des quartiers à risque élevé. Pettit (2004), par exemple, a remarqué que le départ de secteurs très pauvres s'est avéré très bénéfique pour les enfants.

Lorsque l'on tient compte des examens des données effectués, il est important d'envisager la possibilité qu'il y ait une sélection partielle des sources, c'est-à-dire une sélection non-systématique des études à inclure dans un examen. La sélection partielle des sources peut avoir des répercussions importantes sur les conclusions du rapport si elle n'est pas abordée. Wallerstein, par exemple, a grandement influencé la façon dont les tribunaux traitent les affaires de déménagement à l'extérieur de la région lorsqu'elle a rédigé son mémoire d'*amicus curiae* (« ami de la Cour ») dans l'affaire américaine *Marriage of Burgess*², dans laquelle elle réclamait une présomption qui permettrait au parent ayant la garde de déménager à l'extérieur de la région avec l'enfant. La majeure partie de son argumentation était fondée sur son propre petit échantillon non-représentatif et sur quelques études de faible qualité qui ne montraient aucun lien entre l'adaptation de l'enfant et le nombre de contacts entre le père et l'enfant (Braver et al. 2003). En dépit de la sélection partielle des études incluses dans le document de Wallerstein, le tribunal a approuvé le déménagement à l'extérieur de la région, contribuant ainsi à établir une tendance à l'échelle internationale au niveau des décisions judiciaires pour ce qui est de permettre aux parents ayant la garde de déménager avec l'enfant. Par exemple, dans une décision de la New Jersey Supreme Court (*Baures v. Lewis*, 2001) qui a été grandement influencée par le mémoire de Wallerstein, le tribunal a affirmé ce qui suit : « le simple principe qui, en général, veut que ce qui soit bon pour le parent ayant la garde, soit bon pour l'enfant ». (p. 28) [TRADUCTION].

Le problème est d'autant plus compliqué lorsque les tribunaux se fient à des recherches indirectes en sciences sociales qui portent sur les facteurs associés au déménagement à l'extérieur de la région et procèdent à des examens qui ne sont pas suffisamment poussés à propos de la qualité des études incluses dans ces jugements. Braver et al. (2003) ont reconnu que la cour a tendance à se fier à des études méthodologiques de faible qualité portant sur le déménagement à l'extérieur de la région. De même, Austin (2012) a indiqué que le fait d'emprunter des données provenant d'études menées auprès de personnes non divorcées pour extrapoler les résultats dans des affaires de déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte du divorce pose un problème. C'est donc dans ce contexte que le présent rapport offre une évaluation critique systématique des données existantes relatives au déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation ou du divorce. Le principal objectif du présent document est d'évaluer d'un œil critique la documentation existante portant sur le déménagement à l'extérieur de la région et d'évaluer la pertinence des conclusions.

1.3 Aperçu du rapport

L'objectif principal du rapport est de présenter l'évaluation critique des données empiriques sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation et du divorce. La première partie du rapport présente la stratégie de recherche documentaire et le processus retenu pour la sélection des études à inclure dans cet examen. La deuxième partie du rapport consiste à

² *Marriage of Burgess*, (1996)13 Cal.4th 25, 51 Cal.Rptr.2d 444, 913 P.2d 473

décrire en détail les critères de notation utilisés pour évaluer la qualité méthodologique des études incluses. On rend compte de la pertinence et des limites méthodologiques des études incluses pour la première fois dans le tableau des études incluses, puis dans une analyse descriptive de toutes les études incluses. La dernière section du rapport présente les mises en garde et les points à prendre en considération quand vient le moment de généraliser des données empiriques pour les appliquer à des décisions relatives à des clients, et présente aussi les conclusions provisoires qui peuvent être tirées des recherches entreprises à ce jour.

2.0 MÉTHODOLOGIE

Le but de ce projet a été de rendre compte d'un examen approfondi et critique des recherches en sciences sociales menées, au Canada et à l'étranger, sur le déménagement des familles à l'extérieur de la région, plus particulièrement en ce qui concerne les familles vivant une séparation ou un divorce. Afin d'approfondir les connaissances en matière de déménagement à l'extérieur de la région, le présent projet comprenait une Évaluation rapide des données probantes (ERDP) sur les données en sciences sociales en vue de trouver des études qui portaient sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation et du divorce. L'approche de l'ERDP a été utilisée pour décrire systématiquement le processus de recherche documentaire pour les études incluses et exclues, pour évaluer la qualité méthodologique des études portant sur le déménagement à l'extérieur de la région au moyen d'un formulaire d'évaluation standard, et pour assurer la transparence du processus d'examen et des résultats générés dans le cadre de l'approche de l'ERDP.

L'examen incluait de la documentation publiée et non publiée, du Canada et de l'étranger (par exemple, États-Unis, Angleterre, Australie et Nouvelle-Zélande) sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation ou du divorce. Les articles non publiés, ainsi que les exposés présentés dans le cadre de conférences, ont été identifiés par l'entremise de contacts avec des personnes-ressources travaillant dans le domaine. L'ERDP respecte des lignes directrices établies en ce qui concerne l'inclusion de rapports publiés (critères d'inclusion prédéterminés), l'évaluation critique normalisée des données et la synthèse des données afin de veiller à ce que le processus de recherche documentaire soit explicite et que les critères d'inclusion et d'exclusion des études soient transparents.

2.1 Recherche d'études pertinentes

En cherchant des études publiées dans des bases de données électroniques, on a notamment consulté les bases suivantes : Medline; Sociological abstracts; ASSIA; ERIC; Digital Dissertations @ Scholars Portal; Social Services Abstracts; Social Sciences Citation Index; Family Studies Abstracts; CINHALL; EMBASE; All EBM Reviews - Cochrane DSR, ACP Journal Club, DARE, CCTR, CMR, HTA, NHSEED, et ISI Web of Knowledge.

Des articles de documentation spécialisée (p. ex., manuscrits non publiés, comptes rendus de conférences, bibliographies thématiques, et listes de curriculum vitae) ont fait l'objet de recherches au moyen des outils suivants : moteurs de recherche sur Internet (Google, Yahoo et Altavista), sites Web gouvernementaux et sites Web d'organisations (CECW, CWLA, etc.). Des combinaisons de mots clés ont été entrées dans chacune des bases de données, y compris les combinaisons suivantes : (*exp relocation; exp mobility; geographic move.mp.; geographic mobility.mp.; geographic relocation.mp.; residential mobility.mp.; residential relocation.mp.*) AND (*exp divorce/; divorce.mp.; separation.mp.; relationship termination; marital separation; divorced persons*) [NDT : Les termes ont été laissés en anglais puisque les recherches ont été effectuées en anglais.]

2.2 *Évaluation critique des données*

Pour être incluses dans l'analyse, les études devaient avoir une certaine forme de modèle de recherche qualitative ou quantitative, une indication de la façon dont les affaires ont été choisies dans le cadre de l'étude, de l'information sur le processus de collecte de données et les mesures employées, et de l'information sur les méthodes d'analyse des données, ainsi que des résultats. Ce qui signifie que de nombreuses analyses scientifiques et opinions, analyses de dossiers judiciaires et examens d'articles portant sur le déménagement à l'extérieur de la région n'ont pas été inclus parce qu'ils ne contenaient pas ces renseignements importants au sujet du modèle de recherche qui permet à une personne d'évaluer ses conclusions³. En outre, bon nombre de ces articles mélangent des résultats liés au déménagement de personnes divorcées à l'extérieur de la région avec d'autres résultats indirects concernant des enfants et des familles de la population en général (p. ex. aperçu des déménagements locaux chez les personnes non-divorcées) et les relations parent-enfant de façon générale (voir par exemple, Austin, 2012).

Lorsque l'on évalue la crédibilité et la précision des données scientifiques actuelles, il est important de reconnaître que les modèles de recherche ne sont pas tous égaux pour ce qui est de minimiser les partis pris et de contrôler le risque d'erreurs dans les résultats (Saini, Johnston, Fidler & Bala, 2012). Certaines méthodes de recherche permettent d'obtenir de meilleurs résultats que d'autres méthodes lorsqu'on cherche à obtenir des réponses à des questions précises. Saini et al., (2012) indique qu'on préfère mener des entrevues qualitatives pour étudier en profondeur les expériences des participants et que celles-ci sont appréciées parce qu'elles permettent de formuler des hypothèses, mais elles ne sont pas très utiles pour faire des déductions au-delà de l'échantillon visé par l'étude. Les études qualitatives comprennent souvent de petits échantillons et des techniques d'entrevues en profondeur, et tiennent compte des facteurs contextuels locaux associés à l'échantillon; c'est d'ailleurs ce qui rend difficile et trompeuse la tâche qui consiste à formuler des généralisations au-delà de l'échantillon de participants. Afin d'arriver à faire des déductions logiques au-delà de l'échantillon, il vaut mieux utiliser les sondages quantitatifs qui utilisent des techniques d'échantillonnage aléatoire à partir

³ Quatre différents types d'articles ont été exclus de l'examen en raison de la pertinence par rapport aux objectifs du projet. Le premier type d'article rejeté est l'*analyse documentaire* (p. ex., Austin, 2008a, 2008b, 2012; Waldron, 2005; Wallerstein & Tanke, 1996; Warshack, 2000) puisque ce type de documents ne constituait pas une source principale de données empiriques. Le deuxième type d'article rejeté est l'*analyse de dossier judiciaire* (p. ex., Bala, Bertrand, Wheeler, & Holder, 2012; El Fateh, 2009) puisque ces documents tiennent compte de la façon dont les tribunaux ont traité les dossiers de déménagement à l'extérieur de la région plutôt que de tenir compte de l'aspect des sciences sociales. Le troisième type d'article rejeté est l'*étude sur la mobilité* (p. ex., Artis, 2007; DeWit, Offord, & Braun, 1998; Frojd, Marttunen, & Kaltiala-Heino, 2012; Gilman, Kawachi, Fitzmaurice, & Buka, 2003; Norford, & Medway, 2002; Woods et al., 1993) puisque ces études portaient sur des questions de mobilité en général et pas nécessairement la mobilité dans le contexte de la séparation et du divorce. Le quatrième type d'article rejeté est l'*étude portant sur les déménagements locaux chez les personnes divorcées et/ou les déménagements dont la raison est inconnue* (p. ex., Adam, & Chase-Lansdale, 2002; Jeynes, 1999; South, Crowder, & Trent, 1998; Speare & Goldscheider, 1987; Stirtzinger, & Cholvat, 1991; Tucker, Marx, & Long, 1998) puisque ces études ne portent pas précisément sur des questions relatives au déménagement à l'extérieur de la région, mais visent plutôt le nombre de déménagements qu'ont effectués les familles après une séparation ou un divorce. Le rejet de ces types d'articles a donné lieu à l'inclusion d'un nombre très restreint d'études qui portent précisément sur des échantillons pertinents de personnes qui sont déménagées à l'extérieur de la région; cette sélection était importante pour le projet de sorte que les conclusions que nous allions tirer allaient être fondées sur les articles les plus pertinents.

d'une population connue. En outre, lorsque des groupes/conditions témoins ou comparatifs randomisés sont utilisés dans le cadre de sondages quantitatifs, les études sont mieux en mesure d'isoler les liens d'association existants dans l'échantillon cible qui sont différents du groupe comparatif.

La notation de la qualité de la méthode utilisée dans les études a été fondée sur le système GRADE, c'est-à-dire *Grading of Recommendations Assessment, Development and Evaluation (GRADE)* (Atkins, Eccles, Flottorp, Guyatt, Henry Hill, et al., 2004). En évaluant la qualité des données parmi les modèles de recherche, il ne faut pas oublier de tenir compte des considérations méthodologiques uniques de chacune des méthodes employées, puisqu'il n'existe pas d'approche « uniformisée » pour évaluer la qualité (Saini et al., 2012). L'outil d'évaluation de la qualité utilisé dans le présent rapport, par conséquent, a été adapté à partir d'outils d'évaluations conventionnels afin d'offrir suffisamment de souplesse pour évaluer les études selon les différents modèles de recherche. L'auteur reconnaît toutefois que cet outil d'évaluation de la qualité favorise les modèles quantitatifs en raison de leur capacité de produire des généralisations empiriques au-delà des échantillons inclus.

L'évaluation de la qualité a été établie par l'entremise du système GRADE et huit dimensions précises :

1. Dans le cadre de l'étude, a-t-on procédé à une sélection aléatoire à partir des paramètres de la population afin d'appliquer des généralisations des résultats de l'étude à grande échelle, à d'autres populations semblables?
2. Dans le cadre de l'étude, a-t-on eu recours à un groupe/condition témoin ou comparatif qui pourrait aider à vérifier les préalables hypothétiques ou la présence de répercussions (ou à effectuer des comparaisons systématiques au sein des groupes)?
3. Dans le cadre de l'étude, a-t-on utilisé des mesures normalisées (celles qui sont appliquées de façon uniforme tout au long de l'étude) ou des mesures normalisées avec des propriétés psychométriques (celles qui sont appliquées de façon uniforme dans toutes les études) pour les variables dépendantes (VD) et les variables indépendantes (VI)?
4. Les données ont-elles été recueillies à partir de sources multiples d'informateurs (comparativement à une source unique) de manière à ce que différents points de vue d'observateurs pertinents soient pris en considération (p. ex., mères, pères, enfants, spécialiste, etc.)?
5. L'étude permet-elle de contrôler systématiquement les variables externes qui peuvent avoir eu une incidence sur l'ampleur des répercussions (p. ex., influence des frères et sœurs, âge, sexe, etc.), et/ou les autres facteurs explicatifs des répercussions (p. ex., un conflit parental qui pourrait expliquer les résultats à long terme ou une relation parentale problématique ou abusive qui pourraient expliquer l'attitude de l'enfant à l'égard du déménagement à l'extérieur de la région)?
6. Est-ce que le modèle de l'étude a permis d'établir un ordre temporel entre les variables dépendantes et les variables indépendantes en vue de tester l'orientation des répercussions ou la causalité?
7. Est-ce que les critères de sélection et d'exclusion, les taux de participation et l'attrition des participants ont été définis et expliqués de manière à ce qu'on comprenne bien à quel type d'échantillon les conclusions s'appliquent?

8. Est-ce que l'échantillon est suffisant (déterminé par la taille de l'échantillon et l'ampleur des répercussions escomptées relativement aux variables indépendantes et aux variables de contrôle) pour que nous puissions formuler des conclusions fiables, ayant une signification statistique et une importance clinique?

2.3 *Notation des études*

La notation en fonction du système GRADE est fondée sur le calcul des notes obtenues pour chacune des huit dimensions en matière de qualité, divisées par deux, ce qui a donné lieu à une cote totale en matière de qualité qui est conforme aux critères de qualité du système GRADE. La raison pour laquelle il fallait diviser les huit dimensions par deux était pour créer quatre catégories de qualité, de très faible qualité à très haute qualité.

- *Très faible qualité* — (cote de 2 ou moins). Toute estimation des répercussions est très incertaine.
- *Faible qualité* — (cote 3-4). Il est fort probable que d'autres projets de recherche aient une incidence importante sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions et qu'ils fassent changer l'estimation.
- *Qualité modérée* — (cote 5-6). Il est probable que d'autres projets de recherche aient une incidence importante sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions et qu'ils fassent changer l'estimation.
- *Haute qualité* — (cote 7-8). Il est très peu probable que d'autres projets de recherche aient une incidence sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions.

Le système GRADE a été utilisé auparavant pour évaluer la qualité des recherches empiriques dans le domaine de la séparation et du divorce. Saini et al., (2012), par exemple, ont utilisé le système GRADE pour évaluer la qualité des données concernant les 39 études empiriques sur l'aliénation. L'évaluation de la qualité des points forts et des limites de la méthodologie employée pour obtenir les données empiriques utilisées pour appuyer des positions juridiques dans des affaires de droit de la famille permet de fournir au lecteur des renseignements essentiels sur les points forts et les limites de l'application des données empiriques à des décisions axées sur les clients.

3.0 RÉSULTATS DU PROCESSUS DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET DE L'INCLUSION DES ÉTUDES EMPIRIQUES

Le processus de recherche documentaire dans les bases de données électroniques a permis de trouver 3 221 titres et résumés. Pour qu'une étude soit incluse dans le présent examen critique, elle devait répondre à trois critères : 1) l'article est une étude (par exemple, une étude transversale, une étude longitudinale, une étude expérimentale ou une étude qualitative); 2) l'étude comprend le déménagement à l'extérieur de la région comme variable dans son analyse ou comprend des échantillons dans lesquels il y a eu des cas de déménagement à l'extérieur de la région, et 3) l'étude comprend des échantillons de personnes ayant vécu une séparation ou un divorce. Deux des évaluateurs indépendants ont coté les études comme étant acceptées ou rejetées en fonction de ces critères d'inclusion.

Après le tri initial par les deux évaluateurs, 3 089 études ont été rejetées, 68 études étaient en double, 18 études n'ont pas obtenu l'accord des évaluateurs et 16 études ont été approuvées (une fiabilité interévaluateurs de 99,9 %). Les 18 résumés qui n'ont pas obtenu l'accord des évaluateurs ont fait l'objet de discussions entre les évaluateurs, puis une décision visant à inclure ou à exclure les études a été prise. Vingt-quatre (24) études provenant de bases de données électroniques ont été incluses dans la deuxième ronde d'évaluation. Le processus de recherche documentaire comprenait également une vérification des références des récents examens sommaires effectués par des experts dans le domaine du déménagement à l'extérieur de la région (par exemple, Austin, 2008, 2012; Taylor, et al., 2010). Chaque article sommaire a été examiné en vue d'obtenir des références additionnelles qui auraient pu être omises lors de la recherche documentaire dans les bases de données électroniques. Cet examen a permis de dénicher 19 études additionnelles qui répondent aux critères d'inclusion initiaux. Au total, 33 études ont été visées par l'évaluation finale. Après avoir examiné de près les études incluses, 22 études ont été exclues parce qu'elles ne portent pas précisément sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte de la séparation ou du divorce. La majorité de ces études exclues soit ne tiennent pas compte de la structure familiale, soit ne visent pas d'échantillons de personnes ayant vécu une séparation ou un divorce. L'échantillon final d'études empiriques fondées sur le processus de recherche documentaire systématique d'études potentielles a permis de cibler 11 études qui répondaient aux critères d'inclusion. (Voir le Tableau 1).

Tableau 3.1 : Études incluses dans l'évaluation critique

	Source de la recherche et but de l'étude	Modèle de l'étude	Principales conclusions	Points forts, limites et explication des notes attribuées	R ⁴
1.	<p><i>Asher, S. J., & Bloom, B.L., (1983). Geographic mobility as a factor in adjustment to divorce. Journal of Divorce 6(4) 69-84.</i></p> <p><i>But de l'étude :</i> Déterminer si les hommes et les femmes ayant vécu une séparation ou un divorce obtiennent des résultats différents à la suite d'un déménagement à l'extérieur de la région.</p>	<p>N=83</p> <p>Les personnes divorcées ont été identifiées à partir de certificats de divorce obtenus du comté de Weld (Colorado) et recrutées par l'entremise d'une lettre. Des personnes ayant récemment vécu une séparation ont également été recrutées à partir du programme sur la séparation et le divorce de l'Université du Colorado.</p> <p>Groupe d'âge : 22-58 ans Sexes : 41 hommes et 42 femmes Origine technique : inconnue Statut socioéconomique : seuil de la pauvreté – classe inférieure (milieu défavorisé)</p> <p>Méthode de recherche : Entrevue téléphonique avec les participants dans un format d'entrevue structurale. Liste de vérification des symptômes, échelle d'évaluation</p>	<p>Bien que les motifs de déménagement des hommes et des femmes ne diffèrent pas, les femmes qui n'ont pas déménagé ont fondé leur décision beaucoup plus souvent que les hommes qui ont choisi de ne pas déménager sur la disponibilité des services de soutien sociaux.</p> <p>La personne qui a choisi de déménager à la suite de la rupture de son mariage avait déjà tendance à déménager souvent durant son enfance.</p> <p>Chez les hommes, ceux qui ont choisi de déménager étaient les moins bien adaptés. Chez les femmes, celles qui ont choisi de déménager étaient les moins bien adaptées.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée. 2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées avec des propriétés psychométriques ont été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples, ayant vécu une séparation ou un divorce 5. L'étude était contrôlée à partir de variables externes 6. L'échantillon était de taille considérable. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	5

⁴ R = Note attribuée.

		des effets, et échelle ravi- extrêmement insatisfait.	Aucune information sur l'incidence du déménagement sur les enfants.		
2.	<p><i>Behrens, J., & Smyth, B. (2010). Australian family law court decisions about relocation: Parents' experiences and some implications for law and policy. Federal Law Review, 38(1), 1-20.</i></p> <p><i>But de l'étude :</i> Étudier les expériences des parents dans les affaires de déménagement à l'extérieur de la région devant les tribunaux de l'Australie</p>	<p>N=38</p> <p>Les participants recrutés parmi les parties à un litige relatif à un déménagement à l'extérieur de la région tenu entre 2002 et 2005. Groupe d'âge : inconnu Sexes : 11 femmes et 27 hommes Origine ethnique : inconnue Statut socioéconomique : inconnu</p> <p>Méthode de recherche : Données qualitatives obtenues par l'entremise d'entrevues semi-structurées en profondeur. Aspect qualitatif avec une analyse détaillée et une évaluation des nombreux jugements prononcés dans le cadre d'affaires de déménagement à l'extérieur de la région pour la même période.</p>	<p>Près de la moitié (48 %) des affaires en matière de déménagement à l'extérieur de la région visaient les visites parent-enfant qui ont lieu durant le week-end et pendant les congés scolaires avant les procédures judiciaires liées au déménagement à l'extérieur de la région, et un tiers (30 %) des affaires portaient sur le fait qu'il y avait peu ou pas de visite, ou de séjours de 24 heures. On a indiqué que la garde partagée des enfants se produisait réellement dans 11 % des cas, et dans un pourcentage semblable des cas, les visites parent-enfant se produisent plus fréquemment qu'une fois tous les deux week-ends (11 %).</p> <p>Le déménagement à</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée. 2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude ne permettait pas de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon n'était pas de taille suffisante. 7. Des critères de sélection et d'exclusion n'ont pas été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	2

			l'extérieur de la région équivaut rarement à la fin d'une relation parent-enfant, mais pourrait plutôt être vu comme un tournant important où les parents doivent gérer différemment selon leur propre style parental, leurs relations, leurs ressources personnelles et le soutien qui leur est offert.		
3.	<p><i>Booth, A & Amato, P. (1993): Divorce, Residential Change, and Stress, Journal of Divorce & Remarriage, 18:1-2, 205-214</i></p> <p><i>But de l'étude :</i> Étudier les liens entre le divorce, la mobilité et le déménagement à l'extérieur de la région (on a demandé aux répondants s'ils avaient déménagé dans une collectivité différente), et les facteurs qui s'y rapportent.</p>	<p>N= 1439</p> <p>Les répondants ont été recrutés au moyen d'une technique d'entrevues téléphoniques par composition aléatoire menées auprès de 2 033 personnes mariées et âgées de moins de 55 ans.</p> <p>Groupe d'âge : 55 ans et plus Sexe : inconnu Origine ethnique : inconnue Statut socioéconomique : inconnu</p> <p>Méthode de recherche : Entrevues téléphoniques à trois points avec le même participant. Analyse multidimensionnelle des conclusions.</p>	<p>657 des 2 033 participants ont changé de résidence. Les personnes qui divorcent sont plus susceptibles de changer de résidence que les personnes qui ne divorcent pas. Aucune différence entre les sexes.</p> <p>Le fait de changer de collectivité n'a pas été désigné comme un facteur de stress parental qui pourrait différencier les parents dont le mariage est encore intact de ceux qui vivent un divorce.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire a été utilisée. 2. On a eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude permettait de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon était de taille considérable. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel a été respecté. 	6

4.	<p><i>Braver, S. L., Ellman, I. M., & Fabricius, W. V., (2003). Relocation of children after divorce and children's best interests: New evidence and legal considerations. Journal of Family Psychology, 17(2), 206-219.</i></p> <p><i>But de l'étude :</i> Déterminer si le déménagement de l'enfant ou du parent à l'extérieur de la région a désavantagé les étudiants de niveau collégial.</p> <p>Le déménagement à l'extérieur de la région est défini comme suit : « un de vos parents a-t-il déménagé à plus d'une heure de route de la résidence familiale initiale? »</p>	<p>N= 602 étudiants (dont 170 avaient déménagé avec un parent à plus d'une heure de route de la résidence familiale initiale).</p> <p>Les répondants ont été recrutés en 2001, dans le cadre du trimestre d'automne d'une vaste université du sud-ouest, dans un cours d'introduction à la psychologie.</p> <p>Groupe d'âge : inconnu Sexe : inconnu Origine ethnique : inconnue Statut socioéconomique : inconnu</p> <p>Méthode de recherche : Recherche approfondie</p> <p>Des questionnaires fondés sur 14 variables ont été remis aux répondants. Les jeunes dont les parents sont séparés ou divorcés ont répondu à un plus grand nombre de questions que les jeunes provenant de familles intactes.</p>	<p>Les clients provenant de familles dans lesquelles la mère ou le père a déménagé à l'extérieur de la région, avec ou sans l'enfant, ont plus de difficultés au niveau collégial.</p> <p>Les enfants de parents divorcés qui sont partis de chez leurs parents ont obtenu des notes moins favorables sur plusieurs variables (hostilité, bonne entente entre les parents, agitation interne et sentiment de détresse, soutien parental, et santé générale actuelle)</p> <p>Les étudiants dont les parents sont demeurés dans la même région géographique ont obtenu des résultats plus positifs que ceux dont un des parents a déménagé à l'extérieur de la région avec ou sans les enfants.</p> <p>Bien qu'il s'agisse de l'étude empirique la plus citée dans le domaine, elle n'aborde pas la question de la distance du déménagement (elle indique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée. 2. On a eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs composés d'étudiants provenant de familles divorcées dont les parents n'ont pas déménagé. 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'une seule source. 5. L'étude n'a pas permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon était de taille considérable. 7. Des critères de sélection et d'exclusion n'ont pas été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	3
----	--	---	---	--	---

			<p>seulement que s'il s'agit de déménagement à au moins une heure de route), alors il faut faire preuve de prudence lorsque l'on interprète les résultats de l'étude parce qu'on ne sait pas, depuis le déménagement de l'enfant, en quoi consistent les visites avec le parent qui n'a pas déménagé.</p> <p>Les comptes-rendus rétrospectifs doivent être pris en considération avec précaution étant donné que l'ordre temporel ne peut pas être établi.</p>		
5.	<p><i>Fabricius, W. V., & Braver, S.L. (2006). Relocation, parent conflict, and domestic violence: Independent risk factors for children of divorce. Journal of Child Custody. 3(3-4): 7-27.</i></p> <p>But de l'étude : Incidence du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants de parents divorcés.</p> <p>Le déménagement à</p>	<p>N= 602 (même échantillon que pour l'étude Braver et al., 2003)</p> <p>Les répondants ont été recrutés dans le cadre d'un cours de recherche du programme de premier cycle d'une vaste université du sud-ouest. Seuls les étudiants ayant des parents divorcés ont participé.</p> <p>Groupe d'âge : Non indiqué Sexe : Non indiqué Origine ethnique : Non indiquée</p>	<p>Dans cette étude rétrospective, on a déterminé que les jeunes adultes qui ont vécu un déménagement à l'extérieur de la région ont des résultats négatifs plus importants que ceux qui ont vécu des conflits et de la violence.</p> <p>Le déménagement compte pour deux fois plus en ce qui concerne la variabilité (9 %) de la mesure dans laquelle</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée. 2. On a eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs composés d'étudiants provenant de familles divorcées dont les parents n'ont pas déménagé. 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 4. Les données n'ont pas été recueillies auprès 	3

	<p>l'extérieur de la région est défini comme suit : « un de vos parents a-t-il déménagé à plus d'une heure de route de la résidence familiale initiale? »</p> <p>*On a utilisé le même échantillon que pour l'étude Braver et al., 2003</p>	<p>Statut socioéconomique : Non indiqué</p> <p>Méthode de recherche : Les participants ont rempli des questionnaires. Les données ont été analysées au moyen des mesures répétées ANOVA.</p>	<p>les parents ont une bonne entente entre eux que dans le cas du seul autre facteur important, la gravité du conflit (4,4 %).</p> <p>Les comptes-rendus rétrospectifs doivent être pris en considération avec précaution étant donné que l'ordre temporel ne peut pas être établi.</p>	<p>d'informateurs multiples.</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. L'étude a permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon était de taille considérable. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	
6.	<p><i>Freeman, M. (2009). Relocation: The reunite research. London: Reunite (disponible en ligne : www.reunite.org)</i></p> <p><i>But de l'étude :</i> Étudier les tendances parent-enfant par l'entremise des jugements rendus en matière de déménagement à l'extérieur de la région dans les tribunaux du Royaume-Uni</p> <p>Le déménagement à l'extérieur de la région est défini comme suit : « lorsqu'un déménagement à l'extérieur du Royaume-Uni</p>	<p>N=36</p> <p>Le recrutement s'est fait par l'envoi, en 2008, de 89 lettres à des avocats de l'Écosse et du nord de l'Irlande à la recherche de parents.</p> <p>Une invitation à participer à l'étude a été affichée sur leur site Web et les participants ont communiqué directement avec le chercheur.</p> <p>Groupe d'âge : Non indiqué Sexe : 25 hommes et 11 femmes Origine ethnique : R.-U. Statut socioéconomique : Non indiqué</p> <p>Méthode de recherche : Entrevues téléphoniques semi-</p>	<p>De nombreux parents se sont plaints qu'ils avaient constamment des problèmes à exercer les droits de visite qui leur avaient été octroyés par la cour qui a aussi accordé à un des deux parents la permission de déménager à l'extérieur de la région.</p> <p>Aucune preuve directe, mais les deux mères qui ont déménagé et les deux pères qui sont restés (probablement les pères) ont soulevé des préoccupations quant aux répercussions que pourraient avoir le déménagement à l'extérieur de la région sur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée (sélection partielle en raison de la stratégie de recrutement) 2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées ont été utilisées. 4. Les données n'ont pas été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude a permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon n'était pas de taille suffisante. 7. Des critères de sélection et 	2

	est demandé »	structurées fondées sur un questionnaire. Les données ont ensuite été analysées et classées par thèmes et catégories.	ses enfants.	d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté.	
7.	<p><i>Grundy, E. (1985). Divorce, widowhood, remarriage and geographic mobility among women. Journal of Biosocial Science. 17(04) 415-435</i></p> <p><i>But de l'étude :</i> Examiner les liens existants entre le divorce et le déménagement à l'extérieur de la région</p>	<p>N= dossiers de recensement de 1971</p> <p>Les données du recensement de 1971 mené en Angleterre et au pays de Galles, et le National Health Service Central Register et l'OPCS.</p> <p>Groupe d'âge : 16 – 59 ans Sexe : femmes Origine ethnique : R.-U. Statut socioéconomique : inconnu</p> <p>Méthodes de recherche : Extraction de données et analyses intervalle du mariage et du divorce.</p>	<p>Les femmes remariées après un divorce ont indiqué un taux élevé de déménagements géographiques et il semblait y avoir une augmentation des déménagements autour de la période du remariage, peu après le premier mariage.</p> <p>L'étude ne contient aucune information sur l'incidence potentielle de ces déménagements ou sur le motif du déménagement (par exemple, mobilité à la baisse, déménagement pour un emploi, etc.).</p> <p>Aucune information sur les répercussions sur les enfants.</p>	<p>1. La méthode d'échantillonnage aléatoire a été utilisée.</p> <p>2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs.</p> <p>3. Des mesures normalisées ont été utilisées.</p> <p>4. Les données n'ont pas été recueillies auprès d'informateurs multiples.</p> <p>5. L'étude n'a pas permis de contrôler les variables externes.</p> <p>6. L'échantillon était de taille considérable.</p> <p>7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis.</p> <p>8. L'ordre temporel n'a pas été respecté.</p>	4
8.	<p><i>Parkinson, P., Cashmore, J., & Single, J. P. (2011). Reasons for relocation. Canadian Journal of Family Law. Retrieved from Social Science Research Network:</i></p>	<p>N=80</p> <p>Dix-neuf enfants ont également été interviewés.</p> <p>Le recrutement a été mené par</p>	<p>Le motif de déménagement le plus important est celui des mères qui veulent déménager près de leur famille et de leurs amis.</p>	<p>1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée.</p> <p>2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs.</p>	2

	<p>http://ssrn.com/abstract=1965299.</p> <p><i>But de l'étude :</i> Étudier les motifs du déménagement à l'extérieur de la région</p>	<p>l'entremise d'avocats du droit de la famille avec qui on a communiqué par téléphone pour leur demander s'ils accepteraient de mentionner l'étude aux clients qui leur ont demandé des conseils juridiques au sujet du déménagement à l'extérieur de la région au cours des six derniers mois. Les clients ont communiqué directement avec le chercheur.</p> <p>Groupe d'âge : Non indiqué Sexe : 40 hommes et 40 femmes Origine ethnique : Australie Statut socioéconomique : Non indiqué</p> <p>Méthode de recherche : Méthode mixte de recherche quantitative et qualitative Les participants ont été interviewés, et une analyse qualitative a été menée.</p>	<p>Le parent demandeur a plus d'une raison de déménager. Les motifs des femmes sont plutôt relationnels tandis que ceux des hommes ont plutôt tendance à porter sur la logistique.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude n'a pas permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon n'était pas de taille suffisante. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	
9.	<p><i>Smyth, B., Temple, Behrens, Kaspiw, & Richardson (2008). Post separation mobility in Australia: Some preliminary data on behavior, disputes, and attitudes. Relocation Disputes in Australia, ed.</i></p>	<p>On a utilisé la troisième vague du projet <i>Caring for Children after Parental Separation</i></p> <p>Cinquante-quatre (54) parents séparés ou divorcés (27 mères et 27 pères) ont participé à des groupes de discussion à propos des</p>	<p>Les désaccords au sujet du déménagement d'un des parents étaient le conflit le moins commun (20 % des mères résidentes avaient ce type de conflit comparativement à 33 % des pères non résidents). Par</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire a été utilisée. 2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 	3

	<i>Behrens, J., Smyth, B., & Kaspiew, R., Australian National University, Canberra, pp. 17-43.</i>	différents aspects des contacts parent-enfant. On a posé la question suivante aux répondants : « Si un parent résidant veut déménager dans un autre pays avec les enfants, devrait-il avoir le droit de le faire – a) sans égard aux autres circonstances? b) seulement dans certaines circonstances? ou c) en aucune circonstance? »	contre, les résidents ont coté ces conflits relatifs au déménagement à l'extérieur de la région comme parmi les plus difficiles à gérer.	<ol style="list-style-type: none"> 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude n'a pas permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon n'était pas de taille suffisante. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	
10.	<i>Taylor, N.J., Gollop, M., & Henaghan, R.M. (2010). Relocation following parental separation: The welfare and best interests of children (Research Report to the New Zealand Law Foundation). University of Otago, Dunedin: Centre for Research on Children and Families and Faculty of Law.</i>	N = 114 parents Recrutement : par l'entremise d'avocats en droit de la famille et au moyen de publicité dans les médias pour inviter les gens à prendre part à l'étude. Méthode : Étude triennale sur le déménagement des parents à l'extérieur de la région après une séparation, de 2007 à 2009	Les mères sont celles qui souhaitent le plus souvent déménager : 61 (84%) des mères souhaitaient déménager à l'extérieur de la région, comparativement à seulement deux des pères. Trente et un pères (76%) se sont opposés à la demande de leur ex-conjointe de déménager à l'extérieur de la région – 11 ont eu gain de cause et 19 ont échoué, et une affaire n'a toujours pas été réglée par le Tribunal de la famille. Il y a plus de mères (39) qui ont réussi à obtenir la permission de déménager à l'extérieur de la	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire n'a pas été utilisée. 2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées ont été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude n'a pas permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon était de taille considérable. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas 	4

			région que de mères qui se voient empêcher de déménager ou qui, après une discussion parentale, ont accepté de ne pas déménager (19).	été respecté.	
11.	<i>Verropoulou, Joshi, Wiggins (2002). Migration, family structure, and children's wellbeing: A multilevel analysis of the second generation of the 1958 Birth Cohort Study. Children and Society, 16, 219-231.</i>	N= 1,472 <i>UK Cohort National Child Development Study</i>	On a évalué que le déménagement à l'extérieur de la région en réponse à des changements familiaux, y compris la séparation des parents et la formation d'une famille recomposée, n'a pas d'incidence négative sur le bien-être des enfants.	<ol style="list-style-type: none"> 1. La méthode d'échantillonnage aléatoire a été utilisée. 2. On n'a pas eu recours à des groupes/conditions témoins ou comparatifs. 3. Des mesures normalisées n'ont pas été utilisées. 4. Les données ont été recueillies auprès d'informateurs multiples. 5. L'étude n'a pas permis de contrôler les variables externes. 6. L'échantillon était de taille considérable. 7. Des critères de sélection et d'exclusion ont été définis. 8. L'ordre temporel n'a pas été respecté. 	4

Nota : Les critères suivants expliquent les cotes attribuées dans le tableau ci-dessus :

- 1) Très faible qualité — (cote de 2 ou moins). Toute estimation des répercussions est très incertaine.
- 2) Faible qualité — (cote 3-4). Il est fort probable que de nouveaux projets de recherche aient une incidence importante sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions et qu'ils fassent changer l'estimation.
- 3) Qualité modérée — (cote 5-6). Il est probable que de nouveaux projets de recherche aient une incidence importante sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions et qu'ils fassent changer l'estimation.

- 4) Haute qualité — (cote 7-8). Il est très peu probable que de nouveaux projets de recherche aient une incidence sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions.

4.0 ÉVALUATION CRITIQUE DES ÉTUDES INCLUSES SUR LE DÉMÉNAGEMENT DES PARENTS À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION APRÈS UNE SÉPARATION OU UN DIVORCE

Les résultats de la présente évaluation critique de la documentation portant sur le déménagement à l'extérieur de la région laissent croire qu'il faut faire preuve de précaution lorsque l'on interprète les conclusions des recherches en sciences sociales sur ce type de déménagement, puisqu'encore à ce jour aucune conclusion définitive ne peut-être tirée de ces recherches en sciences sociales pour permettre d'orienter la pratique. Selon l'évaluation critique des 11 études incluses (voir le Tableau 1), trois (3) études sont de très faible qualité (cote de 2 ou moins), indiquant que toute estimation des répercussions est très incertaine, et six (6) sont de faible qualité (cote 3-4), indiquant qu'il est fort probable que de nouveaux projets de recherche aient une incidence importante sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions et qu'ils fassent changer l'estimation. Deux (2) études sont de qualité modérée (cote 5-6), indiquant qu'il est probable que de nouveaux projets de recherche aient une incidence importante sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions et qu'ils fassent changer l'estimation. Enfin, aucune étude n'est de haute qualité (cote 7-8); les études de haute qualité indiquent qu'il est très peu probable que de nouveaux projets de recherche aient une incidence sur la confiance à l'égard de l'estimation des répercussions. Les études ayant obtenu la plus haute cote (principalement en raison des échantillons de grande taille) ne sont pas les études les plus pertinentes au type de déménagement (déménagement géographique) qui nous intéresse, puisque ces études ont davantage tendance à mélanger les échantillons relatifs au déménagement à l'extérieur de la région avec les échantillons relatifs aux déménagements locaux, ce qui n'est pas surprenant vu que le déménagement à l'extérieur de la région est un phénomène moins fréquent qui touche un nombre précis de participants.

4.1 Mises en garde et problèmes relatifs aux études

En fonction de la faible qualité globale des études retenues, les conclusions tirées dans les 11 études ne devraient pas être considérées comme des commentaires généralisés concernant le déménagement à l'extérieur de la région, mais plutôt comme des points à prendre en considération et des mises en garde lorsque vient le moment d'analyser les circonstances de chaque cas de déménagement à l'extérieur de la région. La recherche de données pertinentes et à jour est un problème continu; plus d'un tiers des études examinées datent de 10 ans et plus. Par ailleurs, bon nombre d'études n'abordent pas directement la question des répercussions du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants qui vivent ces situations, ni les conséquences précises pour les enfants. C'est dans l'optique de cette mise en garde que les études incluses ont été examinées encore plus en profondeur afin d'obtenir de l'information sur les divers facteurs liés au déménagement à l'extérieur de la région et à l'adaptation des enfants après une séparation ou un divorce.

4.1.1 Problèmes liés à la méthodologie

Les études analysées dans le cadre du présent document ont été effectuées à partir de toute une panoplie de méthodes de recherche. Certaines études ont eu recours à des questionnaires qualitatifs autoadministrés, à des entrevues et à des sondages (Asher & Bloom, 1983; Booth &

Amato, 1993; Freeman, 2009; Parkinson, Cashmore & Single, 2011), tandis que d'autres études ont eu recours à des questionnaires quantitatifs (Braver et al., 2003; Fabricius & Braver, 2006). Une approche multiméthodes, incluant des entrevues semi-structurées et des analyses des données détaillées, l'évaluation des sondages et l'attribution de cotes a également été utilisées (Behrens & Smyth, 2010), de même qu'une autre extraction des données et une analyse faite à partir d'une compilation de données tirées du recensement national (Grundy, 1985). Enfin, certaines études ont utilisé un modèle chronologique des activités dans une étude longitudinale (Parkinson et al. 2001; Taylor & Gallop, 2010). Cela dit, il n'y a aucune méthode normalisée pour étudier le déménagement des parents à l'extérieur de la région après une séparation ou un divorce.

La majorité des études sont truffées d'erreurs et de failles méthodologiques, telles que l'absence d'échantillonnage aléatoire, l'incapacité de démontrer l'ordre temporel, et la trop grande insistance sur les sources de données uniques. Bien que certains efforts aient été déployés dans l'ensemble des études retenues pour contrôler les variables externes, la majorité de ces études ont négligé plusieurs variables clés, telles que le conflit parental, l'exposition à de la violence conjugale et la violence envers les enfants. En fait, moins du quart des études examinées ont abordé la question de la violence conjugale. Il y a également une confiance excessive envers la documentation portant sur le déménagement à l'extérieur de la région et la prise de mesures déclarées par l'intéressé. L'inclusion de sources secondaires (p. ex., le point de vue d'un enseignant ou une copie des relevés de notes de l'étudiant) est importante si l'on veut valider l'information fournie par les parents dans le cadre de ces études.

4.1.2 Endroits où ont été menées les études

La majorité des études sur le déménagement à l'extérieur de la région ont été menées aux États-Unis. Aucune des 11 études incluses n'a été menée au Canada. Les études portant sur le déménagement à l'extérieur de la région, autres que celles qui ont été menées aux États-Unis, ont été menées en Australie, en Finlande, au Danemark, en Écosse et en Irlande du Nord. En raison du vaste territoire géographique et des différences régionales que l'on retrouve au Canada, il est impératif que des études soient effectuées sur le déménagement à l'extérieur de la région dans le contexte canadien.

4.1.3 Problèmes de définition

Une des principales limites des données empiriques sur le déménagement à l'extérieur de la région est le manque d'uniformité dans la définition du déménagement à l'extérieur de la région. Le fait de déménager après une séparation peut inclure : déménager dans une résidence du même quartier, dans une ville différente, dans une province différente ou dans un pays différent. Il n'y a aucun consensus quant à la distance nécessaire pour distinguer un déménagement à l'extérieur de la région de déménagement local qui se produit après une séparation ou un divorce. Ce manque de définition uniforme du concept de déménagement à l'extérieur de la région rend difficile la comparaison des résultats des études vu le manque d'uniformité dans les variables prises en compte. De nombreuses études (voir la note de bas de page n° 4) ont été exclues parce qu'elles mettaient l'accent sur les déménagements locaux (mobilité résidentielle) plutôt que sur le déménagement géographique après une séparation ou un divorce. Pour faire avancer le domaine,

il est important de définir clairement et de rendre opérationnel des termes comme le « déménagement à l'extérieur de la région » et le « déménagement local » afin d'établir une compréhension commune est une méthode de mesure à l'égard des déménagements dans le cadre d'études qui seront effectuées.

4.1.4 Opérationnalisation des concepts

Il n'y a pas non plus d'uniformité, dans l'ensemble des études retenues, en ce qui concerne l'opérationnalisation⁵ des principaux concepts liés aux incidences sur les enfants. Par exemple, la mesure des « incidences sur les enfants » englobe l'évaluation des problèmes de toxicomanie, des problèmes de comportement (qui varient selon les définitions) et des comportements à caractère sexuel. Ce qui est difficile dans l'évaluation des incidences sur les enfants après un déménagement à l'extérieur de la région, c'est qu'il n'y a toujours pas de consensus dans la documentation existante sur ce que sont les incidences principales et secondaires sur les enfants. Par exemple, les incidences positives pour les enfants peuvent inclure : une adaptation affective et du comportement, des relations parents-enfants positives, du soutien positif par les pairs, un sentiment de satisfaction, etc. Sans un cadre clair d'évaluation des incidences sur les enfants, on peut tirer différentes conclusions à propos du mérite relatif du déménagement à l'extérieur de la région, simplement en mettant l'accent sur les différentes incidences.

⁵ Cela signifie : la façon dont les concepts sont définis et mesurés en ce qui concerne la recherche.

4.2 Facteurs qui ont été désignés comme pertinents au déménagement à l'extérieur de la région dans le cadre des examens

Les parties suivantes du rapport présentent les résultats concernant les facteurs qui ont été désignés comme pertinents au déménagement à l'extérieur de la région selon les 11 études empiriques incluses dans le présent examen. En incluant seulement les études portant sur le déménagement à l'extérieur de la région, on s'est permis d'examiner les facteurs liés au déménagement à l'extérieur de la région chez les personnes ayant vécu une séparation, c'est-à-dire : 1) les motifs du déménagement; 2) l'âge des personnes formant l'échantillon; 3) l'opinion des enfants par rapport à la décision; 4) la relation avec chacun des parents à la suite du déménagement; 5) les ententes de garde et de droit de visite conclues après le déménagement à l'extérieur de la région; 6) l'incidence économique du déménagement à l'extérieur de la région; la division des biens, et 7) l'incidence du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants.

4.2.1 Motifs du déménagement

Lorsque les parents demandent à déménager à l'extérieur de la région, c'est souvent parce que l'un des deux parents estime que le déménagement aura des incidences positives pour lui et pour l'enfant, telles que de meilleures possibilités d'emploi, de logement, d'éducation et de soutien familial et la possibilité de s'éloigner de la violence familiale, etc.

Selon les études qui ont envisagé les motifs du déménagement à l'extérieur de la région, les principaux motifs du déménagement à l'extérieur de la région sont liés au divorce des parents, aux difficultés financières, à l'avancement professionnel, aux améliorations résidentielles familiales et au remariage (Fabricius & Braver, 2006;). Asher & Bloom (1983) ont observé que le motif invoqué le plus fréquemment par les hommes pour justifier un déménagement est les considérations liées à l'emploi (55 %), tandis que les femmes invoquaient le plus souvent la présence d'un système de soutien social (65 %). Quarante pour cent (40 %) des hommes et des femmes qui déménagent ont indiqué avoir quitté la collectivité à laquelle ils vivaient pendant qu'ils étaient mariés afin d'établir une certaine distance physique entre eux et leur ex-conjoint(e). Quarante-huit pour cent (48 %) des parents qui ont déménagé sont retournés dans une région où ils avaient déjà habité auparavant. Fabricius and Braver (2006) ont conclu qu'un bon nombre de mères étaient motivées à déménager loin de leur ex-conjoint pour des raisons de violence conjugale. Fait intéressant : Behrens and Smyth (2010) ont relevé qu'un des principaux motifs pour lesquels les gens de la population australienne déménagent à l'extérieur de la région est pour se ressourcer.

Dans l'étude Parkinson, Cashmore and Single (2011), soixante-dix-neuf motifs de déménager ont été invoqués par les 28 femmes interviewées. Ces motifs comprennent : « Déménager plus près de la famille et/ou des amis; retourner à la maison; style de vie; raisons financières; nouveau conjoint; s'éloigner; fuir la violence; travail/nouvel emploi; éducation des enfants et autres » [TRADUCTION] (p. 12). Pour les pères interviewés, les motifs invoqués étaient les suivants : « style de vie, y compris les raisons financières; déménager plus près de la famille/retourner dans sa région d'origine; travail/nouvel emploi; nouveau départ/m'éloigner de mon style de vie actuel; nouvelle conjointe» [TRADUCTION] (p. 21).

4.2.2 Âge des personnes formant l'échantillon

Les études incluait des personnes de différents groupes d'âge, tant chez les enfants que chez les parents. Par exemple, Freeman (2009) a mené son étude auprès de jeunes de 0 à 18 ans. Par contre, Fabricius and Braver (2006) ont mis l'accent sur les étudiants de premier cycle universitaire qui, une fois à l'âge adulte, jettent un regard sur leur passé. Vu la nature des études, il n'est pas possible de tirer des conclusions concernant l'âge de l'enfant ni l'incidence du déménagement à l'extérieur de la région.

4.2.3 Opinion des enfants par rapport à la décision

Un nombre limité d'études comprennent des discussions sur les opinions et les préférences des enfants au moment où la décision sur le déménagement à l'extérieur de la région a été prise. Taylor and Gallop (2010) ont inclus dans leur étude les résultats des entrevues menées auprès de 44 enfants qui ont vécu un déménagement et qui, en général, semblaient l'accepter et être satisfaits de la situation, peu importe s'ils avaient déménagé ou non. Les facteurs qui, selon les chercheurs, semblent aider les enfants à s'adapter au déménagement à l'extérieur de la région comprennent : 1) se faire des amis au nouvel endroit et participer à des activités parascolaires ou sportives; 2) déménager près de membres de la famille élargie; 3) déménager lorsque l'enfant est en bas âge; 4) être en mesure d'apporter avec lui à la nouvelle demeure ses affaires personnelles et ses animaux domestiques, le cas échéant, et 5) avoir l'appui de ses parents et de ses frères et sœurs.

4.2.4 Relation avec chacun des parents à la suite du déménagement

Braver, et al., (2003) ont remarqué que le déménagement à l'extérieur de la région a de nombreuses incidences néfastes sur les enfants. Les enfants qui ont déménagé avec leur mère ou qui sont demeurés avec leur mère pendant que le père déménageait étaient beaucoup plus en détresse que les enfants dont les parents n'ont pas déménagé. En règle générale, les enfants entretenaient de bonnes relations avec leurs parents et considéraient beaucoup plus leurs parents comme des modèles avant qu'il n'y ait des déménagements.

En ce qui concerne la relation d'un enfant avec son père après un déménagement à l'extérieur de la région, Fabricius and Braver (2006) (en utilisant le même échantillon que pour l'étude de Braver et al., 2003), ont remarqué que le statut de déménagement compte pour 4,5 % de la variabilité dans la relation des étudiants avec leur père, pourcentage qui est semblable à celui attribuable à la « violence conjugale » (5 %) et à la maltraitance de la mère par le père après le divorce (3 %). Le déménagement des parents à l'extérieur de la région après un divorce semble avoir une incidence négative sur les relations à long terme des enfants avec leur père, sur l'adaptation des enfants au divorce de leurs parents, et sur l'expérience continue des enfants à l'égard de la relation de ses parents. Toutes ces incidences négatives à long terme sur les enfants ne peuvent s'expliquer par l'exposition à des conflits parentaux ou à de la violence conjugale avant, pendant ou après le divorce. De même, Parkinson, et al., (2010) indiquent que le déménagement d'un parent à l'extérieur de la région pourrait isoler l'enfant du parent qui ne déménage pas.

Des études montrent que le déménagement à l'extérieur de la région peut avoir une incidence sur la relation des deux parents avec leurs enfants, mais que l'incidence est différente selon les facteurs qui influent sur la situation. Behrens & Smyth (2010) ont montré que le déménagement à l'extérieur de la région représente rarement la fin d'une relation parent-enfant, mais qu'il peut plutôt être considéré comme un point de transition important que les parents doivent gérer différemment selon leurs propres pratiques parentales, leurs relations, leurs ressources personnelles et le soutien qui s'offre à eux. Les auteurs décrivent deux types de relation parentale à distance : 1) Résidences séparées, vies séparées : les parents connaissent peu de la vie de l'enfant avec l'autre parent; 2) Engagement parental aux deux endroits : le parent participe activement à la vie de l'enfant, peu importe où l'enfant se trouve.

4.2.5 Ententes de garde et de droit de visite conclues après le déménagement à l'extérieur de la région

Behrens and Smyth (2010) ont remarqué qu'avant les procédures judiciaires, près de la moitié (48 %) des dossiers relatifs au déménagement à l'extérieur de la région mettaient en jeu des contacts parent-enfant durant la fin de semaine et pendant les congés scolaires. Également, dans un tiers (30 %) des dossiers, il y avait très peu ou pas du tout de contact ou de séjour de plus de 24 heures avec le parent n'ayant pas la garde. Les auteurs ont désigné trois catégories pour décrire les caractéristiques les plus communes relatives aux situations avant et après le déménagement à l'extérieur de la région : 1) Routes cahoteuses : la plus commune, cette catégorie est caractérisée par une série de conflits qui mènent à une demande de déménagement à l'extérieur de la région, et les conflits se poursuivent souvent après le déménagement; 2) Sentiers battus : pour cette catégorie, le déménagement à l'extérieur de la région est la principale raison pour laquelle les parents se disputent, et les conflits s'estompent avant et après le déménagement; et 3) Chemins séparés : la situation la moins commune, où l'un des parents a très peu ou pas de contact avec les enfants et l'autre parent avant et après le déménagement à l'extérieur de la région.

Freeman (2009) remarque qu'une fois le déménagement effectué, les parents qui ne déménagent pas ont des contacts moins fréquents avec l'enfant. Plusieurs parents ont indiqué que les contacts indirects (p. ex., l'utilisation du téléphone et/ou d'Internet), conçus pour s'ajouter aux visites rares entre un parent et un enfant, ont rarement lieu et ne peuvent pas être considérés une méthode fiable permettant d'assurer les contacts entre parent et enfant. En effet, Parkinson, Cashmore & Single (2010) ont observé que lorsqu'une demande de déménagement à l'extérieur de la région est approuvée par le tribunal, les contacts n'ont pas toujours lieu ou alors ils ont lieu pendant un certain temps, puis ils cessent. Lorsqu'un déménagement à l'extérieur de la région a lieu, les contacts peuvent parfois sembler prendre fin en raison du sentiment d'« isolement » et du fait que ce sont les enfants qui choisissent de ne pas voir le parent avec lequel ils n'habitent plus.

Parkinson, Cashmore & Single (2010) ont conclu que les droits de visite après un déménagement peuvent diminuer en raison de l'isolement, situation où l'enfant ne veut plus rendre visite à son autre parent. De plus, il peut y avoir un problème de respect des arrangements, situation où les parents ne respectent pas les arrangements prévus dans la décision rendue par le juge. Cette

situation est souvent liée aux frais de déplacement nécessaires pour que les visites aient lieu selon les arrangements prévus.

Freeman (2009) a observé que les coûts des visites à l'étranger doivent être envisagés de façon réaliste par le tribunal qui impose les visites, et ne doivent pas être mis de côté et considérés comme un des fardeaux que doit porter le parent qui ne déménage pas. Il est possible que le parent qui ne déménage pas ne puisse pas payer les frais de déplacement et que l'enfant souffre pour cette raison du peu ou de l'absence de contact avec ce parent.

4.2.6 L'incidence économique du déménagement à l'extérieur de la région

Trois études ont donné des résultats précis liés à l'incidence de la mobilité et du déménagement à l'extérieur de la région sur le revenu. Les tensions économiques sur le parent qui déménage et sur celui qui ne déménage pas sont associées au montant de soutien social qu'auront besoin chacun des parents, qu'ils aient ou non un nouveau partenaire et peu importe si le parent qui ne déménage pas change de résidence ou non. Parkinson, Cashmore, & Single (2010) ont remarqué que les finances sont souvent citées comme une source de motivation pour déménager à l'extérieur de la région. Bien que le déménagement à l'extérieur de la région n'ait pas une incidence directe sur le revenu, les deux parties ont souvent des fardeaux financiers dus aux frais judiciaires et aux frais de déplacement si celui-ci est accordé.

4.2.7 L'incidence du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants

Le manque d'études longitudinales portant sur le déménagement à l'extérieur de la région rend difficile l'évaluation des liens de causalité concernant les conséquences de ce type de déménagement pour les enfants. Autrement dit, sans évaluer la relation parent-enfant avant le déménagement à l'extérieur de la région, il est impossible de tirer des conclusions à propos de la contribution potentielle du déménagement à l'extérieur de la région, même si on a remarqué que les relations parent-enfant étaient difficiles après ce type de déménagement. Behrens and Smyth (2010) n'ont pas relevé de données concernant les effets néfastes sur le bien-être psychologique des enfants après un déménagement à l'extérieur de la région. Par contre, d'autres études ont bel et bien montré qu'il y a des effets néfastes sur les enfants et les jeunes. Fabricius and Braver (2006) ont remarqué, par exemple, que le déménagement à l'extérieur de la région est un facteur de risque pour les enfants, qui dépasse les risques associés aux conflits parentaux et à la violence conjugale. Ils n'ont pas trouvé de données claires indiquant que les déménagements étaient profitables pour les enfants puisqu'ils permettent de réduire le niveau de conflits parentaux par rapport à ce qu'il aurait été si le déménagement n'avait pas eu lieu.

Fait intéressant : certaines études montrent que le déménagement à l'extérieur de la région a des effets néfastes précis sur les enfants selon le sexe des deux parents et des enfants. Braver et al., (2003) ont observé que la santé globale des enfants était considérablement minée lorsqu'un étudiant déménageait avec sa mère, que lorsqu'aucun des parents ne déménage. De plus, on a remarqué principalement chez les étudiantes, une détérioration de leur santé lorsqu'elles déménagent loin de leur père.

5.0 DISCUSSION, MISES EN GARDE ET CONCLUSIONS

Les professionnels qui traitent les dossiers de déménagement à l'extérieur de la région doivent prendre en compte un certain nombre de facteurs provenant des recherches en sciences sociales sur les enfants et les familles. Les principales questions qui ont une incidence sur les décisions en matière de déménagement à l'extérieur de la région comprennent ce qui suit : la relation continue du parent qui ne déménage pas avec ses enfants; les avantages et les risques potentiels du déménagement à l'extérieur de la région pour les enfants; la nécessité d'élaborer des plans parentaux à longue distance si le déménagement a lieu, et les droits du parent qui souhaite déménager à l'extérieur de la région.

Bien qu'il existe de plus en plus de documentation sur le déménagement à l'extérieur de la région, il y a encore beaucoup d'incertitude quant à l'incidence potentielle de ce type de déménagement sur les enfants et les parents, selon les données disponibles. Warshak (2003) mentionne que le déménagement pourrait avoir des avantages pour les enfants, mais aussi des risques et que la prise en compte et l'intégration de tous ces facteurs constituent une lourde tâche. Il est également d'avis que même les décisions qui, au premier coup d'œil, semblent faciles à prendre, peuvent avoir des conséquences inattendues. (p. 381)

Vu le manque de recherches de haute qualité en sciences sociales sur les facteurs associés au déménagement à l'extérieur de la région et les répercussions sur les enfants, l'analyse la plus appropriée devrait mettre l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant, au cas par cas. Comme le font remarquer Kelly and Lamb (2003) :

[...] il est rarement possible de définir les conséquences prévisibles et universelles de situations aussi complexes qu'un divorce entre parents ou qu'un déménagement à l'extérieur de la région. Dans le cas du déménagement à l'extérieur de la région, des avantages et des coûts y sont habituellement liés et il faut en tenir compte dans l'appréciation de l'intérêt supérieur de l'enfant. Dans chaque cas, il est donc important d'évaluer les coûts potentiels et les avantages que représente la décision consistant à permettre ou à interdire le déménagement des enfants à l'extérieur de la région. [TRADUCTION] (p.202)

Dans chaque cas individuel, les facteurs à prendre en considération comprennent : les motifs invoqués par le parent qui a l'intention de déménager à l'extérieur de la région; tout historique de violence conjugale et le niveau de sécurité que procurerait le déménagement; la mesure dans laquelle le déménagement permettrait d'accroître la qualité de vie du parent qui déménage et celle de l'enfant; les raisons pour lesquelles le parent qui ne déménage pas s'oppose au déménagement; l'incidence du déménagement sur la relation entre le parent qui ne déménage pas et l'enfant; l'opinion et les préférences de l'enfant; l'âge et le stade de développement de l'enfant; les relations de l'enfant avec la famille et les amis à la résidence actuelle et à la résidence proposée; le niveau de participation des deux parents à l'égard des activités scolaires et parascolaires de l'enfant; la famille de l'enfant et le réseau de soutien social disponible à chaque endroit, et l'occasion pour l'enfant de demeurer en contact avec le parent qui ne déménage pas par l'entremise de la technologie (p. ex., vidéoconférence, courriel et messagerie instantanée) si jamais le déménagement était accordé (Austin 2012; Bala & Harris, 2006; Glennon, 2008;

Henaghan, 2011; Saini, Mishna, Barnes & Polak, 2013; Warshak, 2003).

À l'heure actuelle, il semble y avoir apparence de consensus parmi les chercheurs en sciences sociales : la meilleure façon de prendre une décision dans le cadre d'une affaire relative au déménagement à l'extérieur de la région est de fournir des évaluations individuelles de chaque cas présenté, sans qu'il y ait d'hypothèse pour ou contre ce type de déménagement et en présentant une norme relative à « l'intérêt supérieur de l'enfant » comme étant essentielle dans chaque évaluation (Austin, 2012).

Le manque d'orientation fourni par les données en sciences sociales appuie clairement le besoin de prendre en considération les facteurs individuels de chaque cas plutôt que de formuler des hypothèses généralisées quant à qui devrait ou non déménager après une séparation ou un divorce. Les rapports de recherche en sciences sociales regorgent de conclusions contradictoires sur l'importance de la relation de l'enfant avec le parent ayant la garde et le parent n'ayant pas la garde. On ne sait pas encore quelle est la meilleure façon d'appliquer les divers résultats de recherche lorsque l'on envisage les différentes options relatives au déménagement à l'extérieur de la région. Henaghan (2011) en est venu à une conclusion semblable :

Les sciences sociales peuvent rendre compte des expériences des enfants et des parents après la séparation, et mesurer comment les enfants s'adaptent à celles-ci. La difficulté réside dans la décision relative aux variables dont il faudra tenir compte pour déterminer les résultats pour chaque enfant en particulier. Les variables peuvent aller des ressources internes de l'enfant aux circonstances physiques et économiques qui l'entourent, en passant par la relation de l'enfant avec ses parents, ses pairs et d'autres personnes de sa vie. Le fait de déterminer quelle variable, ou quelle combinaison de variables, mène à quels résultats ne constitue pas une tâche précise. Nous ne pouvons tout simplement pas savoir dans quelle mesure la vie aurait été différente si un enfant avait, ou n'avait pas, déménagé à l'extérieur de la région avec un de ses parents.
[TRADUCTION] (p. 235).

5.1 Considérations et mises en garde

5.1.1 L'état des données

L'ensemble des études empiriques portant sur le déménagement à l'extérieur de la région, qui comprend les 11 études, a été examiné et évalué à partir de normes conventionnelles de qualité en vue de tirer des conclusions générales appuyées sur des données empiriques. Prises ensemble, on a constaté que les études empiriques sont faibles sur le plan de la méthodologie et qu'elles permettent très peu de généraliser les résultats d'une étude en particulier. Le clinicien-chercheur devrait se méfier des nombreux outils d'acquisition des connaissances dans ce domaine et réaliser qu'il y a relativement peu de conclusions appuyées sur des données empiriques. Il faut toutefois établir une mise en garde : il est probable que ces conclusions vont changer au fur et à mesure que de nouvelles recherches, de meilleure qualité, deviendront disponibles.

5.1.2 Motifs du déménagement

Il y a une panoplie de motifs pour lesquels des parents voudraient déménager après une séparation ou un divorce, notamment des raisons économiques, une occasion d'emploi, retourner dans sa ville d'origine, se rapprocher de sa famille ou de ses amis.

5.1.3 Âge de l'enfant

À ce jour, il n'y a pas d'estimation valable de l'incidence du déménagement à l'extérieur de la région en fonction de l'âge des enfants. Il est important, cependant, de prendre en considération le développement, le tempérament, la résilience et les réseaux sociaux de chaque enfant.

5.1.4 Ententes de garde et de droit de visite après le déménagement à l'extérieur de la région

Il y a eu peu de suivi systématique des conséquences potentielles négatives ou positives du déménagement à l'extérieur de la région sur les enfants. Les comptes rendus rétrospectifs fournissent certaines indications quant aux conséquences potentielles, mais ont des problèmes de partialité et d'erreurs d'attribution. Les conclusions ne permettent pas de déterminer clairement si les répercussions du déménagement à l'extérieur de la région sont à long terme et elles semblent liées à des variables non contrôlées par les données actuelles.

5.1.5 Opinions des enfants

Dans la documentation actuelle, on ne porte pas suffisamment attention aux opinions et aux préférences des enfants à l'égard du déménagement à l'extérieur de la région. Il faut y accorder une plus grande attention afin d'éclairer et d'orienter les pratiques et les décisions stratégiques. En mettant l'accent sur la confidentialité et l'anonymat, les recherches en sciences sociales qui misent sur les opinions des enfants (p. ex., sondages, entrevues) offrent une occasion unique d'être à l'écoute des réflexions et des sentiments des enfants sans les impliquer davantage dans le conflit entre ses parents.

5.1.6 Incidences du déménagement à l'extérieur de la région

Le problème lié à l'évaluation des incidences du déménagement à l'extérieur de la région est que les données utilisées pour tester ces modèles multidimensionnels sont toutes dérivées d'études transversales qui n'ont pas été en mesure d'évaluer l'orientation des répercussions. Seules les études longitudinales peuvent garantir que les variables indépendantes précèdent les variables dépendantes dans le temps afin d'établir une relation de cause à effet. Par conséquent, les résultats mitigés à propos des incidences du déménagement à l'extérieur de la région semblent pencher vers la variabilité des incidences parmi les familles et le fait qu'on devrait analyser chaque situation individuellement plutôt que de faire des généralisations.

5.1.7 Traitement/Intervention

Aucune étude n'a été trouvée sur les avantages possibles d'un traitement ou des interventions qui permettraient d'appuyer les relations parent-enfant durant et après un déménagement à l'extérieur de la région.

5.2 Conclusion

L'incidence négative du divorce sur les enfants est bien consignée dans la recherche, de même que les facteurs protecteurs qui viennent atténuer l'incidence négative que le divorce et la séparation peuvent avoir sur les enfants (Austin, 2012, Bala & Harris, 2006, Glennon, 2008, et Wallerstein & Tanke, 1996). Ce qui est moins clair, c'est la façon dont ces travaux de recherche s'appliquent au déménagement à l'extérieur de la région. Wallerstein & Tanke (1996) ont observé que le déménagement à l'extérieur de la région pour un enfant qui a déjà vécu le divorce de ses parents peut représenter un autre incident traumatique, tandis que d'autres études montrent qu'il y a une corrélation entre le bien-être du parent ayant la garde et le bien-être de l'enfant (Glennon, 2008).

Les problèmes liés à la méthodologie dans la recherche portant sur le déménagement à l'extérieur de la région ont également donné lieu à des conclusions contradictoires et pas très claires relativement au déménagement à l'extérieur de la région. Les différentes définitions du « déménagement », les différentes variables relatives aux incidences, les différentes façons de mesurer chacune de ces variables, et les différents âges des enfants visés par les études ont eu une incidence sur la capacité des professionnels de tirer des conclusions claires et des répercussions sur les recherches portant sur le déménagement à l'extérieur de la région (McLeod, 2006). Malheureusement, il existe étonnamment peu de données empiriques sur les conflits liés au déménagement à l'extérieur de la région et sur l'incidence qu'ils peuvent avoir sur les membres de la famille pour aider les tribunaux dans leur prise de décisions (Braver, Ellman & Fabricius, 2003).

RÉFÉRENCES

Études incluses (convenu par deux évaluateurs indépendants)

- Adam, E. K., & Chase-Lansdale P. L., (2002). Home sweet home(s): Parental separations, residential moves, and adjustment problems in low-income adolescent girls. *Developmental Psychology*, 38(5): 792-805. doi: 10.1037/0012-1649.38.5.792
- Behrens, J., & Smyth, B. (2010). Australian family law court decisions about relocation: Parents' experiences and some implications for law and policy. *Federal Law Review*, 38(1), 1-20.
- Booth, A & Amato, P. (1993): Divorce, Residential Change, and Stress, *Journal of Divorce & Remarriage*, 18:1-2, 205-214
- Braver, S. L., Ellman, I. M., & Fabricius, W. V., (2003). Relocation of children after divorce and children's best interests: New evidence and legal considerations. *Journal of Family Psychology*, 17(2), 206-219. doi: 10.1037/10893-3200.17.2.206PMid: 12828017
- Fabricius, W. V., & Braver, S.L. (2006). Relocation, parent conflict, and domestic violence: Independent risk factors for children of divorce. *Journal of Child Custody*, 3(3-4): 7-27. doi: 10.1300/J190v03n03_02
- Freeman, M. (2009). Relocation: The reunite research. *London: Reunite (disponible en ligne à l'adresse : www.reunite.org)*
- Grundy, E. (1985). Divorce, widowhood, remarriage and geographic mobility among women. *Journal of Biosocial Science*, 17(04) 415-435. doi: 10.1017/S0021932000015935
- Parkinson, P., Cashmore, J., & Single, J. P. (2011). Reasons for relocation. *Canadian Journal of Family Law (Revue canadienne de droit familial)*, Forthcoming (Sydney Law School Research Paper No. 11/94). Retrieved from Social Science Research Network: <http://ssrn.com/abstract=1965299> .
- Smyth, B., Temple, Behrens, Kaspiw, & Richardson (2008). Post separation mobility in Australia: Some preliminary data on behavior, disputes, and attitudes.
- Taylor, N.J., Gollop, M., & Henaghan, R.M. (2010). *Relocation following parental separation: The welfare and best interests of children* (Research Report to the New Zealand Law Foundation). University of Otago, Dunedin: Centre for Research on Children and Families and Faculty of Law.
- Verropoulou, Joshi, Wiggins (2002). Migration, family structure, and children's wellbeing: A multilevel analysis of the second generation of the 1958 Birth Cohort Study. *Children and Society*, 16, 219-231.

Ouvrages bibliographiques additionnels (pas des études)

- Adam, E. K., & Chase-Lansdale P. L., (2002). Home sweet home(s): Parental separations, residential moves, and adjustment problems in low-income adolescent girls. *Developmental Psychology*, 38(5): 792-805. doi: 10.1037/0012-1649.38.5.792
- Adam, E. K. (2004). Beyond quality: Parental and residential stability and children's adjustment. *Current Directions in Psychological Science*, 13(5) 210-213. doi: 10.1111/j.0963-7214.2004.00310.x
- Artis, J. E. (2007). Maternal cohabitation and child well-being among kindergarten children. *Journal of Marriage and Family*, 69, 222-236.
- Atkins, D., Eccles, M., Flottorp, S., Guyatt, G. H., Henry, D., Hill, S., ... Williams, J. W., Jr. (2004). Systems for grading the quality of evidence and the strength of recommendations I: Critical appraisal of existing approaches. The GRADE Working Group. *BMC Health Services Research*, 4(1), 38-45.
- Austin, W G. (2008a). Relocation, research, and forensic evaluation: Part I: Effects of residential mobility on children of divorce. *Family Court Review*, 46(1), 136-149.
- Austin, W G. (2008b). Relocation, research, and forensic evaluation: Part II: Research support for the relocation risk assessment model. *Family Court Review*, 46(2), 347-365. doi: 10.1111/j. 1744-1617.2008.00205. x
- Austin, W. G. (2012). Relocation, research, and child custody disputes. In K. Kuehnle & L. Drozd (Eds.), *Parenting plan evaluations: Applied research for the family court* (540-559). New York: Oxford University Press.
- Bala, N. & Harris, J. (2006). Parental relocation: Applying the best interests of the child test in Ontario. *Canadian Journal of Family Law (Revue canadienne de droit familial)*, 22: 127-170.
- Bala, N. & Wheeler, (2012). Canadian relocation cases: Heading towards guidelines. *Canadian Family Law Quarterly (Cahier trimestriel de droit de la famille Canada)*, 30, 271-320.
- Bruch, C. S., & Bowermaster, J. M. (1996). The relocation of children and custodial parents: Public policy, past and present. *Family Law Quarterly*, 30, 245-265.
- Carmody, T. (2007). Child relocation: An intractable international family law problem. *Family Court Review*, 45(2), 214-246.

- DeWit, D. J., Offord, D. R. et Braun, K. (2000). La relation entre la réinstallation familiale et les troubles de comportement chez les enfants (W-98-17F). Ottawa (Ont.), Direction générale de la recherche appliquée.
- Dong, M., Anda, R., Felitti, V., Williamson, D., Dube, S., Brown, D., & Giles, W. (2005). Childhood residential mobility and multiple health risks during adolescence and adulthood. *Archives of Paediatrics and Adolescent Medicine*, 159, 1104-1110.
- El Fateh, E. (2009). A presumption for the best?. *Canadian Journal of Family Law (Revue canadienne de droit familial)*, 25, 73-115.
- Frojd, S., Marttunen, M., & Kaltiala-Heino, R., (2012). The effect of adolescent- and parent-induced family transitions in middle adolescence. *Nordic Journal of Psychiatry*. 66(4): 254-259. doi: 10.3109/08039488.2011.628694
- Gilman, S. E., Kawachi, I., Fitzmaurice, G. M., & Buka, S. L. (2003). Socio-economic status, family disruption and residential stability in childhood: relation to onset, recurrence and remission of major depression. *Psychological Medicine*. 33:(8) 1341-1355. doi: 10.1017/S0033291703008377
- Glennon, T. (2007). Still partners? Examining the consequences of post-dissolution parenting. *Family Law Quarterly*, 41(1), 105-144.
- Gottfried, S.L. (2003). Virtual visitation: The new wave of communication between children and non-custodial parents in relocation cases. *Cardozo Women's Law Journal*, 9, 567-596.
- Gram-Hanssen, K. & Bech-Danielsen, C. (2008). Home dissolution: What happens after separation?. *Housing Studies*. 23(3) 2008. doi: 10.1080/02673030802020635
- Gupta, S., Smock, P. J., & Manning, W. D. (2004). Moving out: Transition to nonresidence among resident fathers in the united states 1968-1997. *Journal of Marriage and Family*. 66(3) 627-638. doi: 10.1111/j.0022-2445.2004.00042.x
- Jeynes, W. H. (1999). The role of family residential mobility in explaining the lower academic achievement of high school children from reconstituted families. *Journal of Divorce & Remarriage*, 32(1-2), 123-143.
- Hita, L. C. (2011). *Chaotic Environment and Child Behavior Problems: A Comparative Study of High-Conflict Never Married and Divorcing Parents* (Doctoral dissertation, Arizona State University).
- Hoffmann, J. P., & Johnson, R. A. (1998). A national portrait of family structure and adolescent drug use. *Journal of Marriage and the Family*, 60, 633-645.

- Kelly, J. B., & Lamb, M. E. (2003). Developmental issues in relocation cases involving young children: When, whether, and how? *Journal of Family Psychology, 17*, 193-205. doi: O.103710893-3200.17.2.193PMid: 12828016
- Kristjansson, A. L., Sigfusdottir, I. D., Allegrante, J. P., & Helgason, A. R., (2008). Parental divorce and adolescent cigarette smoking and alcohol use: assessing the importance of family conflict. *Acta Pædiatrica, 98*, 537-542. doi: 10.1111/j.1651-2227.2008.01133x
- Mays, S. A. (2011). *The influence of family structure and transitions on parenting, income, residential mobility, and substance initiation in early adolescence: A comparison of Caucasian and African American youth* (Doctoral dissertation, Virginia Commonwealth University Richmond, Virginia).
- McLeod, C., Heriot, S., & Hunt, C. (2008). Changing places: Resilience in children who move. *Australian Journal of Education, 52*(2), 168-182. Retrieved from <http://search.proquest.com/docview/205858811?accountid=14771>
- Norford, B. C., & Medway, F. J. (2002). Adolescents' mobility histories and present social adjustment. *Psychology in the Schools, 39*(1), 51-62.
- Pasahow, R. (2005). A critical analysis of the first empirical research study on child relocation. *Journal of the American Academy of Matrimonial Lawyers, 19*(2), 321-336.
- Pettit, B. (2004). Moving and children's social connections: Neighborhood context and the consequences of moving for low-income families. *Sociological Forum, 19*(2) 285-311. doi: 10.1023/B:SOFO.0000031983.93817.ff
- Pruett, M. K., Williams, T. Y., Insabella, G., & Little, T. D. (2003). Family and legal indicators of child adjustment to divorce among families with young children. *Journal of Family Psychology, 17*, 169-180. doi: 10.1037/0893-3200.17.2.169PMid: 12828014
- Riesch, S. K., Jacobson, G. A., & Tosi, C. B. (1994). Young adolescents' identification of difficult life events. *Clinical Nursing Research, 3*(4), 393-413.
- Saini, M. (2012). Reconceptualizing high-conflict divorce as a maladaptive adult attachment response. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services, 93*(3), 173-180.
- Saini, M., Johnston, J., Fidler, B., Bala, N. (2012). Empirical evidence of alienation. In Kathryn Kuehnle and Leslie Drozd (Eds). *Parenting Plan Evaluations: Applied Research for the Family Court*. Oxford University Press.
- Saini, M., Mishna, F., Barnes, J., & Polak, S. (2013). Parenting online: An exploration of virtual parenting time in the context of separation and divorce, *Journal of Child Custody, 10*(2), 120-140.

- Simpson, G. A., & Fowler, M. G. (1994). Geographic mobility and children's emotional/behavioral adjustment and school functioning. *Pediatrics*, 93(2), 303-309.
- South, S. J., Haynie, D. L., & Bose, S. (2005). Residential mobility and the onset of adolescent sexual activity. *Journal of Marriage and Family*, 67, 499-514. doi: 10.1111/j.0022-2445.2005.00131.
- South, S. J., Crowder, K. D., & Trent, K. (1998). Children's residential mobility and neighborhood environment following parental divorce and remarriage. *Social Forces*, 77(2), 667-693.
- Speare Jr, A., & Goldscheider, F. K. (1987). Effects of marital status change on residential mobility. *Journal of Marriage and the Family*, 455-464.
- Stahl, P. (2006). Avoiding bias in relocation cases. In P. Stahl & L. Drozd (Eds.), *Relocation issues in child custody cases* (pp. 109-124). New York: The Haworth Press Inc.
- Stirtzinger, R., & Cholvat, L. (1991). The Family Home as Attachment Object for Preschool Age Children After Divorce. *Journal of Divorce & Remarriage*, 15(3-4), 105-124.
- Tapp, P., & Taylor N.J. (2008). Relocation: A problem or a dilemma? *New Zealand Family Law Journal*, 6(4), 94-104.
- Taylor, N., & Freeman, M. (2010). International research evidence on relocation: Past, present, and future. *Family Law Quarterly*, 44(3), 317-340.
- Tucker, C. J., Marx, J., & Long, L. (1998). "Moving on": Residential mobility and children's school lives. *Sociology of Education*, 71, 111-129. doi: 10.2307/2673244
- Wallerstein, J. S., & Lewis, J. (1998). The long-term impact of divorce on children: A first report from a 25-year study. *Family and Conciliation Courts Review*, 36, 368-383.
- Wallerstein, J. S., & Tanke, T. J. (1996). To move or not to move: Psychological and legal considerations in the relocation of children following divorce. *Family Law Quarterly*, 30, 305-332.
- Warshak, R. A., Braver, S. L., Kelly, J. B., Bray, J. H., Austin, W G., & Rick, G. R. (2004). Amici Curiae brief, *In re the Marriage of LaMusga*, Supreme Court of California.
- Wood, D., Halfon, N., Scarlata, D., Newacheck, P., & Nessim, S. (1993). Impact of family relocation on children's growth, development, school function, and behavior. *Journal of the American Medical Association*, 270, 1334-1338.

ANNEXE A

STRATÉGIE DE RECHERCHE

Pour les études publiées dans des bases de données électroniques, on a inclus des bases de données électroniques pertinentes telles que :

- 1) Medline;
- 2) Sociological abstracts;
- 3) ASSIA;
- 4) ERIC;
- 5) Digital Dissertations @ Scholars Portal;
- 6) Social Services Abstracts;
- 7) Social Sciences Citation Index;
- 8) Family Studies Abstracts;
- 9) CINHALL;
- 10) EMBASE;
- 11) Base de données des articles de médecine factuelle (EBM Reviews) - Cochrane DSR, ACP Journal Club, DARE, CCTR, CMR, HTA, et NHSEED;
- 12) ISI Web of Knowledge.

La recherche d'articles spécialisés (p. ex. manuscrits non publiés, comptes rendus de conférences, bibliographies thématiques, et listes de curriculum vitae) a été faite des façons suivantes :

Moteurs de recherche sur Internet (Google, Yahoo et Altavista)
Sites Web du gouvernement
Sites Web d'organisations (CECW, CWLA, etc.).

On communiquera avec des experts professionnels en matière de mobilité et les personnes responsables des examens précédents afin d'obtenir des sources additionnelles; on communiquera notamment avec William Austin (É.-U.), Nick Bala (Canada) et Nicola Taylor (Nouvelle-Zélande).

De plus, l'évaluateur principal travaillera en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada pour veiller à ce que toutes les études potentielles soient incluses dans le présent examen.

ANNEXE B

STRATÉGIE DE RECHERCHE PAR TERMES

Voici les principaux termes utilisés dans le cadre de notre recherche documentaire sur Internet (Nota : la stratégie de recherche est basée sur le système OVID et sera adaptée à des bases de données électroniques, comme nous l'avons indiqué à l'Annexe A)

1. exp relocation
2. exp mobility
3. geographic move.mp.
4. geographic mobility.mp.
5. geographic relocation.mp.
6. residential mobility.mp.
7. residential relocation.mp.
8. 1 or 2 or 3 or 4 or 5 or 6 or 7
9. exp Divorce/
10. divorce.mp.
11. separation.mp.
12. relationship termination
13. marital separation
14. divorced persons
15. 9 or 10 or 11 or 12 or 13 or 14
16. 8 and 15

[NDT : Les termes sont laissés en anglais puisque la recherche a été effectuée en anglais.]

ANNEXE C

MÉTHODE DE L'ÉVALUATION RAPIDE DES DONNÉES PROBANTES (ERDP)

L'évaluation rapide des données probantes (ERDP) offre une structure systématique permettant d'identifier différents types de partis pris à l'égard d'études existantes et d'en assurer le suivi, ainsi que d'établir la comparabilité (ou le caractère incomparable) de différentes études afin de mesurer l'effet cumulatif potentiel des conclusions des données existantes (Davies, 2003).

Le fait d'entreprendre un examen systématique prend du temps, habituellement deux ans. Les utilisateurs de recherches et de données probantes ont souvent besoin d'avoir rapidement accès aux conclusions des données existantes. À cette fin, l'ERDP a été élaborée dans le but d'être utilisée dans le domaine de la recherche et de l'évaluation des politiques publiques. Les ERDP sont fondées sur les principes d'un examen systématique.

Les fonctions de l'ERDP (Davies, 2003) sont les suivantes :

- 1) Rechercher de la documentation en version électronique et sur papier, aussi détaillée que possible, dans les limites d'un échéancier stratégique ou pratique;
- 2) Assembler des résumés descriptifs des données disponibles sur un sujet donné;
- 3) Évaluer d'un œil critique les données;
- 4) Donner un aperçu de ce que les données permettent d'établir.

L'avantage de procéder à une ERDP pour le présent projet est de permettre à l'évaluateur principal de déterminer rapidement quelles études doivent être incluses afin que l'on puisse davantage mettre l'accent sur la conduite d'une évaluation rigoureuse et systématique de ces études incluses en vue d'en évaluer la fiabilité et la validité et de cibler les problèmes de généralisation et d'applicabilité.